



Jean-Pierre Jeunet

Le miracle d'Amélie Poulain

Cahier Arts+Spectacles, page C1

Le blues du retour

Cahier Actuel, page B1

La Presse

cyberpresse.ca



MONTRÉAL | VENDREDI 31 AOÛT 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 307 > 66 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

Robert Piché a déjà été condamné pour trafic de mari

MATHIEU PERREAULT

Robert Piché, le pilote d'Air Transat qui a fait un atterrissage d'urgence aux Açores il y a une semaine, a déjà connu des ennuis avec la justice aux États-Unis. Entre 1983 et 1985, il a été emprisonné durant 21 mois en Géorgie pour trafic de marijuana, a appris *La Presse*.

Hier soir, le porte-parole d'Air Transat, Michel Lemay, a confirmé les informations de *La Presse*. « Mais il a obtenu son plein pardon » des autorités américaines, a précisé M. Lemay, sans vouloir faire plus de commentaires. M. Piché travaille pour Air Transat depuis 1996. *La Presse* a tenté sans succès de joindre le pilote de 48 ans hier.

Au printemps 1983, Robert Piché pilotait un bimoteur Piper Aztec loué chez Avionair, une firme de Montréal, selon un article publié peu après les événements par un hebdomadaire local, le *Tattnall Journal*. Le 21 juin 1983, à 5 h 30 du matin, il a atterri à l'aéroport du comté de Tattnall, 300 kilomètres au sud-est d'Atlanta.

Les soupçons d'un policier en service dans le secteur de l'aéroport ont été éveillés par le fait que les lumières de navigation du petit avion étaient éteintes. Le policier Billy Smith a expliqué que le pilote avait tenté de faire redécoller son appareil en apercevant la voiture de police. L'agent Smith a alors allumé ses gyrophares bleus et a donné la chasse au Piper. Avant que l'avion ne décolle, la voiture de police l'a embouti, le clouant au sol.

À l'intérieur de l'avion, M. Piché était seul avec 53 paquets de marijuana totalisant plus de 100 livres, d'après la police d'État. Le pilote a été conduit à la prison du comté de Tattnall, où il est resté au moins jusqu'à la mi-juillet, parce qu'il était incapable de payer la caution de 100 000 \$ US exigée pour sa remise en liberté. Il a été accusé de trafic de marijuana, d'avoir omis de s'arrêter alors qu'il était poursuivi par une voiture de police ayant ses gyrophares allumés, et d'avoir entravé le travail d'un policier.

Selon des données fournies à *La Presse* par le porte-parole du service correctionnel de Géorgie, Robert Piché a été condamné pour « trafic d'une quantité de marijuana pesant entre 101 et 200 livres » le 17 novembre 1983. Il a été « transféré » hors de Géorgie le 20 mars 1985, a terminé une libération conditionnelle le 8 avril 1986, et sa probation en novembre 1993.

Après son arrestation, les procureurs américains avaient fait des pieds et des mains pour retracer les trafiquants qui auraient commandé le transport de la drogue.

Rappelons que Robert Piché est ce pilote qui a sauvé la vie des 304 occupants du vol d'Air Transat effectuant la liaison Toronto-Lisbonne vendredi dernier. L'appareil a effectué un atterrissage en catastrophe après avoir connu des ennuis majeurs avec le système d'alimentation en carburant. L'enquête sur les circonstances exactes qui ont mené à la panne sèche du Airbus A-330 au-dessus de l'Atlantique se poursuit.

> De nouvelles mesures de sécurité pour Air Transat, en A3.

DEUX GAGNANTS DE LOTO-GARDERIE



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Actuellement, 137 000 places sont disponibles dans les garderies à 5 \$ du Québec alors que les besoins sont évalués à 200 000. Renaud et Ariane, 3 ans, ont eu de la chance : ils ont trouvé une place en garderie. Mais l'issue de la chasse aux places n'est pas aussi heureuse pour tout le monde dans la jungle des garderies à 5 \$, explique Marie-France Léger en page A4.

Des milliers d'élèves privés de récré

MARC THIBODEAU

PROFITANT de la latitude qui leur est donnée par le nouveau régime pédagogique pour favoriser l'implantation de la réforme du curriculum, plusieurs écoles primaires n'hésitent pas à revoir de façon substantielle l'horaire des classes en bouleversant au passage de vieilles habitudes.

C'est le cas de l'école Victor-Therrien, à Lachine qui, à l'instar d'une quinzaine d'écoles de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, a décidé cette année de concentrer les cours en matinée et de retirer la récréation de l'après-midi pour la remplacer par une pause, en classe, de cinq minutes.

« L'équipe-école a discuté de la réforme et elle est arrivée à la conclusion qu'il fallait se réorganiser pour pouvoir l'implanter de façon sereine », a indiqué hier la directrice de l'établissement, France Ferland.



Fin-août-début-septembre, quatre mots qui riment inmanquablement avec rentrée des classes. Jusqu'à demain, *La Presse* fait paraître une série de reportages sur le monde de l'éducation, le système scolaire et les solutions avancées pour l'améliorer.

L'ancien horaire prévoyait un bloc de 135 minutes le matin et un autre de 147 minutes l'après-midi, les deux étant entrecoupés de récréations de 20 minutes. Désormais, 180 minutes de cours entrecoupées d'une récréation de 20 minutes seront tenues avant le dîner et une période de 102 minutes, brièvement interrompue par la pause réduite, suivra en après-midi.

Selon M^{me} Ferland, cette nouvelle ap-

proche vise à permettre aux enseignants de réaliser des activités pédagogiques plus poussées en après-midi. Elle a aussi pour objectif de concentrer la majeure partie des cours en matinée à une période où les enfants sont plus « attentifs ».

Voir RÉCRÉATION en A2

> D'autres textes sur la rentrée, en A4.

Les joints n'intéressent pas les policiers

ALEXANDER PANETTA
Presse Canadienne

QUÉBEC — Que les amateurs de marijuana se rassurent : de nombreux policiers préfèrent les relâcher après les avoir érimandés et consacrer plutôt leur énergie au crime organisé.

Les fumeurs de marijuana s'en tirent généralement avec un avertissement ou avec des travaux communautaires à effectuer, a déclaré hier le président de l'Asso-

ciation canadienne des policiers, Grant Obst. L'association tient une rencontre à Québec cette semaine.

« Disons les choses clairement : les policiers de ce pays ne consacrent pas leurs ressources, leur temps ou leur énergie à tenter d'épingler le type qui a un ou deux joints dans sa poche », a précisé M. Obst.

La possession de petites quantités de marijuana « a déjà été décriminalisée », ajoute-t-il. Il y a quatre ans, elle est devenue une simple infraction sommaire, en vertu de la loi réglementant certaines dro-

gues et autres substances.

Cependant, l'association s'oppose à tout autre assouplissement de la loi, une initiative qui laisserait faussement entendre que la marijuana ne pose aucun problème, souligne M. Obst.

M. Obst, qui est policier à la brigade des mœurs de Saskatoon, dit qu'il préfère cibler les bandes de motards criminels, la mafia et les proxénètes. « Ce sont

Voir MARIJUANA en A2

Coon Come dénonce la « honte cachée du Canada »



Joonfed Khan
envoyé spécial
EN AFRIQUE DU SUD

DURBAN — La Conférence de l'ONU contre le racisme (CMCR), celle des États et des gouvernements, ne commence qu'aujourd'hui, mais le Forum des ONG bat son plein, avec beaucoup de sessions élargies et d'ateliers, mais aussi beaucoup de ratés et de confusion.

Alors que les dalits, les intouchables hors-castes, ont imposé le castisme comme « la honte cachée de l'Inde », Matthew Coon Come, le président de l'Assemblée des premières nations, disposait hier d'une tribune de choix pour dé-

noncer « la honte cachée du Canada ».

Assis entre Winnie Mandela et la militante noire américaine Angela Davis, le chef cri a appelé le Canada à combattre le paragraphe 27 du projet de Déclaration finale de la CMCR qui exclut l'expression « peuples indigènes » du cadre du droit international. Ce même paragraphe, a-t-il dit, déclare que les « droits » des peuples autochtones ne sont pas inaliénables, mais sont déterminés en vertu de « négociations avec les États ».

« C'est une attaque raciste et discriminatoire de la part de l'ONU contre les droits des peuples autochtones », a-t-il affirmé sous les applaudissements nourris des délégués d'ONG du monde entier.

Interrogé par *La Presse* sur les propos du ministre canadien des Affaires indiennes, Robert Nault, qui a qualifié d'« inacceptable » sa dénonciation du traitement des autochtones par Ottawa avant son dé-

part pour Durban, le président de l'APN a déclaré : « C'est incroyable que Nault reprenne la vieille rengaine du budget de son ministère, alors que ses fonctionnaires se taillent la part du lion. Je lui conseillerais de relire le rapport de la Commission royale de 1996 et ceux de la Commission des droits de l'homme de l'ONU en 1998 et 1999, et surtout de mettre en pratique les recommandations qui s'y trouvent.

« Nous ne voulons pas l'aumône d'Ottawa. Nous voulons prospérer comme tous les Canadiens en gérant nos propres ressources, du sol et du sous-sol », a-t-il ajouté.

Rien ne va plus au Forum des ONG, manchetait hier le petit journal de la conférence coproduit par deux organisations de droits humains, l'une d'Asie du Sud, l'autre des États-Unis.

Major Kobese, coordonnateur du programme du Forum pour le Sangoco (Coalition des ONG d'Afrique

du Sud) accusait dans une lettre ouverte l'ISC (Comité directeur international) de lui couper l'herbe sous le pied en s'ingérant dans l'organisation du forum, et en y semant la confusion. « L'ONU, c'est à dire les États-Unis, veut reprendre les choses en mains », a commenté Balbir Jaggu, un délégué dalit.

Le même journal écrivait hier que « le Canada a réduit le niveau de sa représentation à la CMCR, emboitant ainsi le pas à son puissant voisin, les États-Unis ».

Bizarre incident hier soir au Centre de presse de la CMCR. Au contrôle de sécurité, que je passe plusieurs fois par jour, un agent me demande d'ouvrir mon sac et il confisque deux petits pamphlets

Voir RACISME en A2

> Manley n'ira pas à Durban
> L'ANC aux prises avec sa base en A6

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	Horoscope	E5
Arts, spectacles, cinéma	cahier C	Loteries	A2, B2
- cinéma	C1-C3	Monde	A8
- horaire spectacles	C6	Montréal Plus	cahier E
- horaire télévision	C4	Mots croisés	E3, S14
- Louise Cousineau	C4	Mot mystère	E3
Bandes dessinées	E3	Petites annonces	
Bridge	E7	- immobilier	E4-5
Décès	E7	- marchandises	E5
Économie	cahier D	- emplois	E5
Éditorial	A9	- automobile	E6-7
Êtes-vous observateur	E4	- affaires	D2
Feuilleton	E3	Politique	A5

MÉTÉO Voir page S20
Nuageux avec averses
Maximum 24, minimum 14



6 21924 98765 1

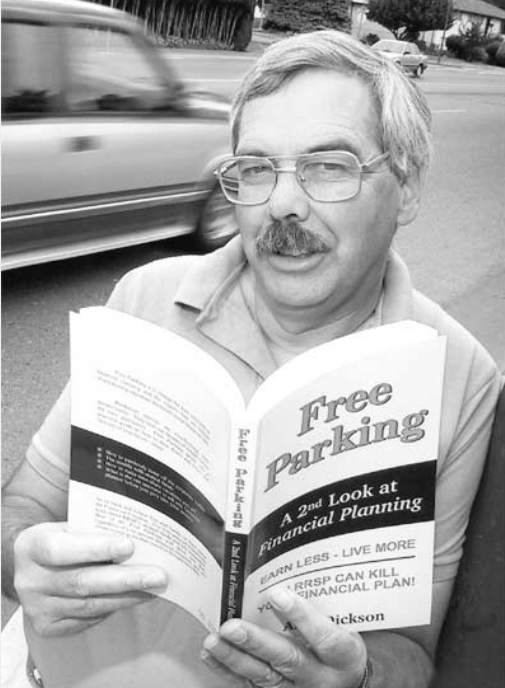
1
3
4
6

DEMAIN DANS LA PRESSE

Un congé bien mérité

À l'occasion de la fête du Travail, *La Presse* tentera demain et dimanche de répondre à deux questions : Pourquoi travaillons-nous autant ? N'y aurait-il pas moyen de faire autrement ? Plusieurs personnes nous ont confié leurs secrets en la matière. Entre autres, Alan Dickson (photo), qui a été planificateur financier pendant dix ans et qui vient de publier un livre-choc sur la planification personnelle.

À lire demain dans le cahier Économie.



POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6972

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détaillants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

LOTÉRIES | **LA QUOTIDIENNE** > À trois chiffres : 4-9-0 > À quatre chiffres : 2-0-7-8

SUITES DE LA UNE



PHOTO AP

Le leader palestinien Yasser Arafat et le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, se sont croisés hier à Durban, à la veille de l'ouverture de la Conférence de l'ONU contre le racisme.

MARIJUANA

Suite de la page A1

eux qui sont responsables du crime organisé, dit-il. Les prostituées et les consommateurs de drogue n'en sont que les symptômes. »

Les individus qui sont pris avec moins de 30 grammes de cannabis ne sont plus obligés de fournir un échantillon de leurs empreintes digitales, et ils n'ont plus de casier judiciaire comme tel. Ils sont cependant encore tenus de révéler leur délit à un employeur potentiel ou aux douaniers aux frontières lorsqu'ils leur demandent s'ils ont un casier judiciaire.

Yves Prud'homme, membre de l'Association canadienne des policiers et président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, affirme lui aussi être opposé à la décriminalisation. Il préfère l'idée d'imposer des amendes.

Au cours des années soixante-dix, 11 États américains ont modifié leur stratégie en ce qui concerne la possession de faibles quantités de marijuana, et adopté certaines mesures telles que des amendes variant entre 100 \$ et 200 \$.

L'État de la Californie a ainsi économisé, depuis 1976, environ 1 milliard par année en frais judiciaires, révèle une étude réalisée par le centre de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.

Au Canada, le cannabis est la drogue illicite la plus populaire. En 1995, il représentait 70 % de tous les délits liés aux stupéfiants. La possession simple comptait pour environ 49 % de toutes les accusations portées dans cette catégorie.

RACISME

Suite de la page A1

(sur les dizaines qui me sont donnés sur place et aux environs). L'un disait : « Sionisme=Apartheid », l'autre, intraduisible : « Landlessness=Racism ». « Vous ne pouvez pas emporter ça à l'intérieur », a dit l'agent. « Mais je suis journaliste et ce sont pour moi des documents de travail. Serais-je au Congo ? » Il a forcé un sourire embarrassé. « Des instructions qu'on a reçues ce matin », a-t-il murmuré.

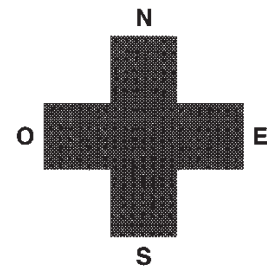
Peu après, à l'intérieur même du Centre de presse, un partisan d'Israël distribuait des tracts

pro-israéliens aux journalistes !

Kofi Annan est venu hier à la rencontre des ONG, accompagné de Mary Robinson, la commissaire de l'ONU aux droits humains. Des dizaines de délégués se sont succédé aux micros pour demander que les questions qui les préoccupent soient inscrites à l'ordre du jour et dans la déclaration finale. À Reed Brody, de Human Rights Watch, qui lui demandait si les résultats de Durban ne resteraient pas lettre morte comme ceux des assises précédentes, Annan a

répondu : « Je compte sur les ONG et la société civile pour talonner les États et les gouvernements, car moi aussi je veux de l'action, pas des paroles creuses. »

[cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca) Des hyperliens pertinents, des analyses et les dernières nouvelles de la Conférence mondiale sur le racisme à www.cyberpresse.ca/racisme



Croix-Rouge canadienne
Division du Québec
En tout lieu. En tout temps.
1 800 592-7649
www.croixrouge.ca

RÉCRÉATION

Suite de la page A1

La mesure n'est pas passé inaperçue auprès des parents. Selon la présidente du conseil d'établissement de l'école, Diane Vallée, la majorité de leurs représentants se sont opposés, en vain, à la modification proposée lors du vote tenu à ce sujet.

Les critiques du nouvel horaire s'inquiètent du fait que les enfants ne disposeront plus en après-midi d'une période où ils pourront faire de l'exercice et se détendre véritablement, note Mme Vallée.

Mme Ferland affirme pour sa part que très peu de parents lui ont manifesté de l'insatisfaction à ce sujet. Certains l'ont même félicitée, dit-elle, notamment parce que le nouvel horaire a aussi pour effet de décaler la période du dîner, qui débutait l'année dernière à 11 h.

Il s'agit de toute manière d'une expérience qui pourra être révisée l'année prochaine si le résultat n'est pas probant, dit la directrice.

La commission scolaire Marguerite-Bourgeoys ne trouve rien à redire de son côté au nouvel horaire et fait valoir que le dernier mot revient au conseil d'établissement de l'école.

Le régime pédagogique, précise l'organisme, indique que les cours doivent durer 282 minutes par jour et que deux périodes de pause doivent être incluses, mais laisse toute latitude aux établissements au-delà de ces considérations.

L'école Paul-VI, à Boucherville, a aussi entrepris cette année de réorganiser son horaire dans le cadre de la réforme en concentrant les cours en matinée et en remplaçant la récréation de l'après-midi par une période de « titulariat-détente » durant laquelle les enfants réaliseront des activités plus « ludiques », comme la célébration d'anniversaires d'élèves.

« Les enfants ne sortiront pas nécessairement dehors à chaque fois, mais ce n'était déjà pas le cas auparavant

à la récréation. Ça va dépendre des activités choisies par les enseignants », note Nathalie Savoie, parent qui siège au conseil d'établissement.

Mme Savoie a expliqué hier que ces changements visaient à donner plus de temps aux enseignants pour se concerter sur le plan pédagogique.

Le changement ne se fait pas sans heurt auprès des parents de l'école, qui relève de la commission scolaire des Patriotes. André Roy, dont le fils est inscrit en 6^e année, note que plus d'une centaine d'entre eux ont signé une pétition pour demander le maintien de l'horaire qui était en vigueur l'année dernière.

M. Roy s'irrite particulièrement de la modification de la récréation en après-midi. « Si tous les employés qui travaillent dans des bureaux ont besoin de pauses le matin et l'après-midi, je ne vois pas comment des enfants pourraient s'en passer. Ils ont besoin de moments pour se détendre et socialiser », dit-il.

Mme Savoie note que le nouvel horaire pourrait être révisé à la fin de l'année s'il ne donne pas les résultats escomptés. Des rencontres sont prévues dans les semaines qui viennent pour expliquer aux parents le sens de la décision qui a été prise et son impact, note-t-elle.

Des écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) profitent aussi de la réforme pour revoir leur organisation scolaire. L'école primaire Saint-Marc a notamment révisé son horaire l'année dernière pour faire en sorte qu'il n'y ait plus de cours le mercredi après-midi, l'objectif ultime étant de permettre aux enseignants d'échanger sur la réforme.

Le président de la commission pédagogique de la CSDM, Robert Cadotte, affirme que seule une poignée d'établissements a procédé à de tels réaménagements.

Lady-Datejust
en or 18 carats
avec lunette et cadran
sertis de brillants
Bracelet serti de brillants

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

Vente et service technique

2020 rue de la Montagne, juste au nord de Maisonneuve • 845-4651

PIERRE FOGLIA

CHAQUE MARDI, JEUDI ET SAMEDI

La Presse
cyberpresse.ca

**Le plus grand choix
au plus bas prix**
www.stylo.ca
NOUVEAU SITE TRANSACTIONNEL
BOUTIQUE DU Stylo
Simons, Montréal
Carrefour Laval
Prom. Saint-Bruno
Place Laurier (QC)
2973157

ACTUALITÉS

AIR TRANSAT

De nouvelles mesures de sécurité

PASCALE BRETON

PENDANT QUE Transports Canada exige de nouvelles mesures de la part d'Air Transat, à la suite de l'atterrissage d'urgence d'un de ses Airbus aux Açores, des spécialistes du domaine de l'aviation remettent en doute la sécurité de la compagnie aérienne.

L'incident du 6 juillet dernier, où un Lockheed d'Air Transat a été pris dans un violent orage peu après son décollage de l'aéroport de Lyon, en France, soulève notamment des questions. L'appareil a dû retourner au sol après avoir été mitraillé par des grêlons de la grosseur d'une balle de golf. Il est depuis immobilisé en France.

Deux spécialistes du domaine de l'aviation affirment que le pilote aurait dû détecter la masse de nuages avant de la frapper puisque le radar météo de l'avion peut déceler les cellules orageuses à une distance de 320 kilomètres.

« Le pilote a la responsabilité d'éviter un orage, précise un des spécialistes, qui désire garder l'anonymat. Lorsqu'il fonctionne bien, le radar permet de le détecter. Le pilote doit alors mentionner à la tour de contrôle qu'il veut modifier sa trajectoire. La sécurité des passagers a été mise en danger.

Air Transat affirme le contraire.

« Notre pilote n'a fait que suivre les directives de la tour de contrôle, a déclaré Michel Lemay, porte-parole d'Air Transat. Nous n'avons aucune information indiquant qu'un appareil de l'avion ne fonctionnait pas. »

Ce sont des nuages de type cumulonimbus qui se forment lors d'un orage. « Leur formation peut être très soudaine, mais on devrait être en mesure de les voir s'il n'y a pas d'autres nuages. Sinon, la seule façon de les détecter, c'est à l'aide d'un radar. Avec cet appareil, on ne les manque pas », explique Bill Horrocks, météorologue à Environnement Canada.

Nouvelles mesures

À la suite de l'atterrissage miraculeux des Açores, Transports Canada a par ailleurs émis hier de nouvelles mesures de sécurité auxquelles la compagnie doit se soumettre. Tous les équipages d'Air Transat devront suivre des séances de formation pour les vols long-courriers.

Les procédures de gestion de carburant et la nécessité de se diriger vers des aéroports de dégivrage figurent au programme de ces séances particulières.

« Il ne s'agit pas de deviner ou de devancer les résultats de l'enquête menée par les autorités portugaises, mais de prendre des mesures préventives pour éviter un autre incident du genre », a indiqué Peter Coyles, porte-parole de Transports Canada.

Poursuivant leur enquête concernant l'Airbus d'Air Transat, les autorités portugaises ont indiqué dans un rapport préliminaire hier qu'un contact entre la conduite de carburant à basse pression et la conduite hydraulique pourrait être à l'origine de la fuite de carburant.

L'un des spécialistes de l'aviation interrogés est d'avis que le commandant pourrait en plus avoir fait une erreur de jugement en ne fermant pas la valve reliant les conduits des deux ailes (cross feed) au moment de la fuite. « Le pilote a géré l'incident comme s'il s'agissait d'un mauvais balancement du carburant. S'il avait fermé la valve, le carburant serait resté du côté du moteur gauche », a dit cette source en indiquant que l'avion aurait ainsi atterri avec encore un moteur au lieu de planer une quinzaine de minutes.

Ni Air Transat, ni le Bureau de la sécurité des transports n'ont voulu commenter cette hypothèse, alléguant que l'enquête est toujours en cours.

Encore un pépin

Hier soir, Air Transat a connu un nouveau problème au moment du ravitaillement d'un Lockheed, à l'aéroport de Vancouver. Un sous-traitant a rempli le réservoir de l'appareil avec du carburant d'un indice d'octane non approprié et un déversement a eu lieu sur la piste au moment de la vidange. Après un délai de 12 heures, les passagers ont finalement pu s'envoler vers Toronto à bord d'un autre avion.



Photo PC

Jean Chrétien a toutes les raisons de sourire. Si des élections avaient lieu demain, il récolterait 52,6% des voix.



Photo PC

La situation est moins rose pour Stockwell Day, en chute libre même dans l'Ouest canadien.

Les libéraux balayeraient le Canada s'il y avait des élections

Libéraux et péquistes coude à coude au Québec

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Ce n'est pas une victoire ordinaire que les libéraux de Jean Chrétien remporteraient s'ils déclenchaient des élections demain. Si on en croit un sondage, ils balayeraient littéralement le pays dans toutes les régions et pourraient obtenir jusqu'à 250 des 301 sièges des Communes. Du jamais vu dans l'histoire du Canada !

La vie est si rose pour les libéraux fédéraux ce moment, qui observent de jour en jour la désintégration progressive de l'opposition officielle, qu'ils se dirigeraient tout droit, advenant des élections, vers une nouvelle marque historique. Le record de 208 comtés (sur 282) et 43 % des voix, établi par Brian Mulroney et les progressistes conservateurs en 1988, serait pulvérisé et l'Alliance canadienne de Stockwell Day frôlerait même la disparition.

Le Parti libéral du Canada, selon un sondage Ekos commandé par La Presse, The Toronto Star, la télévision de Radio-Canada et CBC, récolterait en effet quelque 52,6 % des voix (soit 12,3 % de plus qu'en novembre 2000) contre un maigre 9,8 % à l'Alliance canadienne, 17,9 % aux conservateurs, 9,1 % au NPD et 8,2 % au Bloc québécois. Le sondage a été réalisé du 26 juillet au 29 août 2001 auprès de 3004 personnes et sa marge d'erreur est de 1,8 point de pourcentage, 19 fois sur 20.

Au Québec, selon le même sondage, la fortune de Jean Charest, le chef libéral provincial, n'est cependant pas aussi reluisante que celle de Jean Chrétien. Si les Québécois votaieent demain, le résultat serait si serré qu'il est bien difficile de dire qui du PQ ou du PLQ sortirait gagnant de la confrontation. Le PLQ, légèrement en avance dans les intentions de vote, recueillerait 44,9 % des voix contre 41,7 % pour le PQ et 11,1 % pour l'ADQ. Mais comme il faut aux libéraux de M. Charest, en raison de la concentration dans la région de Montréal des comtés qui leur sont favorables, au moins 5 % de plus que le PQ pour obtenir une majorité des sièges, le sondage Ekos ne peut permettre de conclure à leur victoire. Il se contente de parler de « coude à coude ». C'est que l'enquête ne tient pas compte des 17,1 % d'indécis et que M. Charest ne recueille l'appui de 35 % des francophones, ce qui est « un peu faible », selon Christian Boucher de la maison Ekos. D'autant plus que la marge d'erreur du sondage, pour le Québec, est de plus ou moins 3,7 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Mais dans l'ensemble de ce sondage, c'est certainement la performance de Jean Chrétien et des libéraux fédéraux qui constitue la donnée la plus spectaculaire. Non seulement ils dominent toujours en Ontario, où ils avaient rasé 101 sièges sur 103 en novembre 2000, mais ils ont pris la tête au Québec avec 50 % des intentions de vote contre 33 % pour le Bloc québécois. Dans les provinces de l'Atlantique, malgré une certaine vigueur

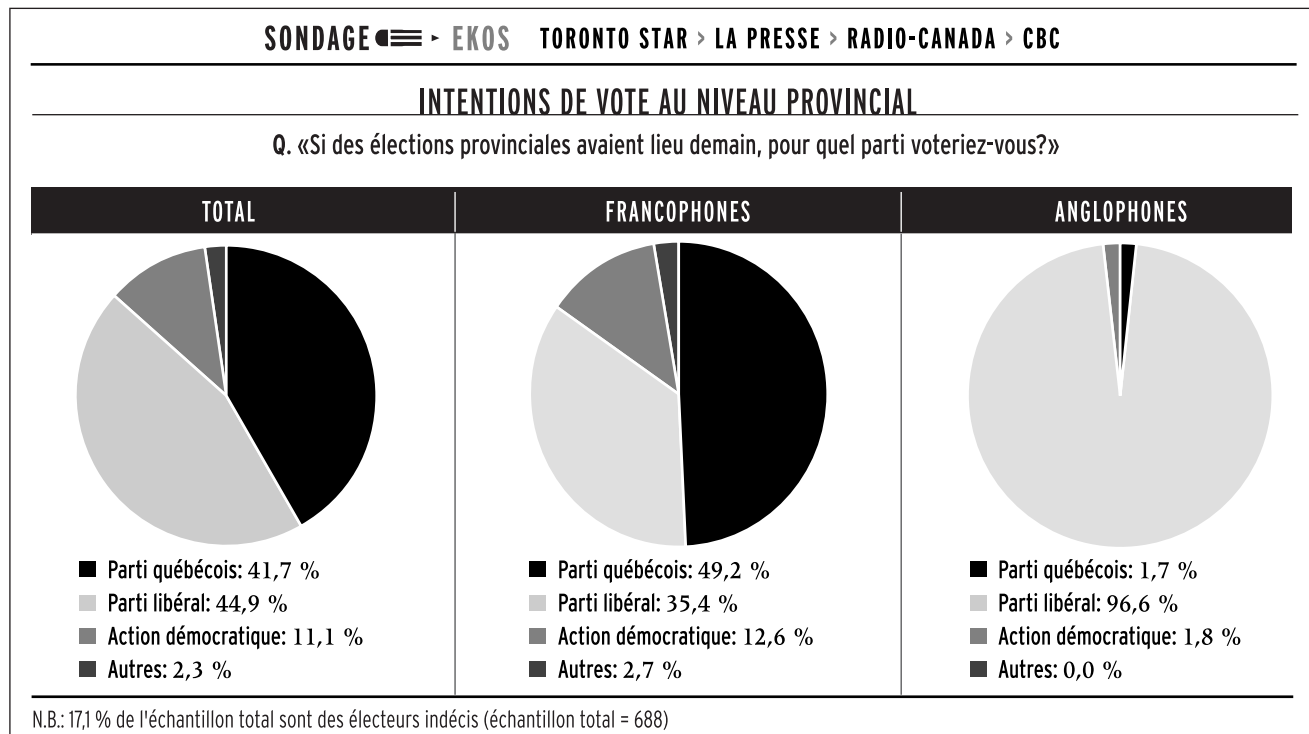
SONDAGE ■ ■ ■ EKOS TORONTO STAR > LA PRESSE > RADIO-CANADA > CBC

INTENTIONS DE VOTE AU NIVEAU FÉDÉRAL SELON LA RÉGION

Q. « Si les élections fédérales avaient lieu demain, pour quel parti voteriez-vous? » (Électeurs décidés seulement*)

	C.-B.	ALBERTA	PRAIRIES	ONTARIO	QUÉBEC	MARITIMES
PARTI LIBÉRAL	52 %	33 %	41 %	62 %	50 %	54 %
ALLIANCE CANADIENNE	19 %	26 %	18 %	8 %	2 %	2 %
PARTI CONSERVATEUR	14 %	30 %	17 %	20 %	9 %	31 %
BLOC QUÉBÉCOIS					33 %	
NPD	11 %	7 %	21 %	10 %	5 %	12 %
AUTRE	5 %	4 %	4 %	2 %	1 %	1 %

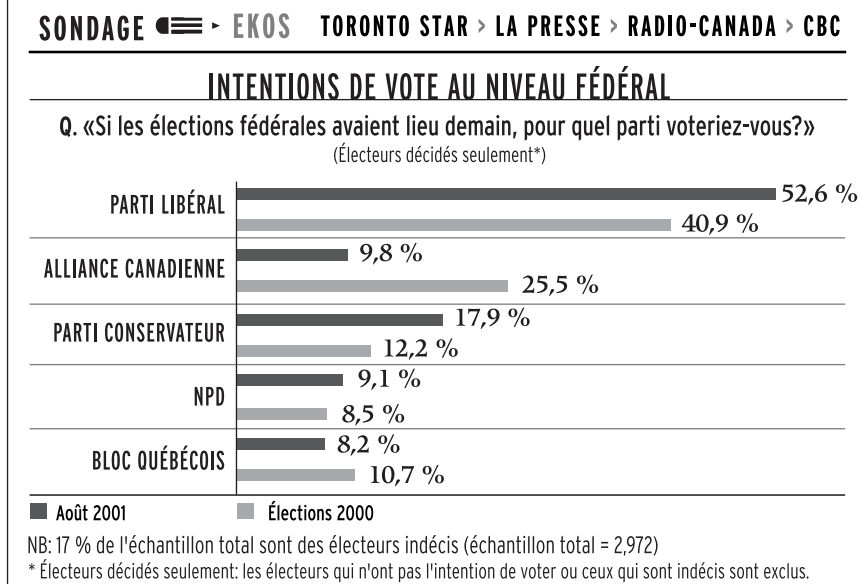
* Électeurs décidés seulement: les électeurs qui n'ont pas l'intention de voter ou ceux qui sont indécis sont exclus.



du parti de Joe Clark (31 %), ils planent au-dessus de la mêlée avec 54 % des intentions de vote. Et ils ont fait des percées inouïes dans l'Ouest canadien, reléguant l'Alliance canadienne à un rôle de simple figurant. Dans les Prairies, les libéraux obtiennent 41 % des intentions de vote contre 18 % à l'Alliance et 17 % aux conservateurs. En Alberta, ils mènent une course serrée à trois avec 33 % des voix contre 26 % (AC) et 30 % (PC). Et en Colombie-Britannique, ils écrasent leurs adversaires sur leur propre terrain avec 52 % des voix contre 18 % (AC) et 14 % (PC).

C'est dire qu'en 18 mois, les troupes de Jean Chrétien ont fait un bond de 12 points sur la scène nationale, de 15 points dans les Maritimes, de 12 points au Québec, de 5 points en Ontario, de 12 points dans les Prairies, de 15 points en Alberta et de 14 points en Colombie-Britannique. « La faille électorale entre l'Est et l'Ouest, commente Ekos, s'est virtuellement éliminée; les libéraux dominent dans toutes les régions. »

Pas étonnant de voir dans ce contexte que la confiance des Canadiens envers le premier ministre Chrétien est au plus haut, et cela encore dans toutes les régions. Dans l'ensemble du pays, les Canadiens appuient Jean Chrétien à 45 % contre 10 % pour Stockwell Day, « qui est en train de tomber



dans l'oubli », commente la maison Ekos. Le sondage fait ainsi ressortir que les débats autour de la clarté référendaire, de l'Auberge Grand-Mère, du scandale aux Ressources humaines ou autour de l'APEC n'ont nullement entaché la réputation du premier ministre.

Joe Clark fait aussi bonne figure puisque son niveau de confiance s'est sensiblement accru depuis un an, passant de 19 % en juillet 2000 à 34 % en août 2001.

Au Québec, M. Chrétien jouit d'une popularité qui lui avait fait défaut dans le passé. Avec 38 % de

taux de confiance, il devance Jean Charest et Bernard Landry qui se situent chacun à 36 %. Mais si l'on ne tient compte que des francophones, le taux de confiance de Bernard Landry s'élève à 40 % contre 33 % à Jean Chrétien et 30 % à Jean Charest.

Enfin, le sondage Ekos révèle que le niveau de confiance des Ontariens envers leur premier ministre, Mike Harris, est en chute libre. Son retard est de 15 points sur les libéraux de McGuinty. Ekos affirme que Mike Harris risque fort d'être renversé aux prochaines élections.

L'éducation, un service essentiel?

Les enseignants québécois entameront une nouvelle ronde de négociations en 2002

MARC THIBODEAU

LES MENACES DE grève et de loi spéciale reviennent à l'avant-plan médiatique en 2002 alors que les enseignants des écoles du Québec entameront une nouvelle ronde de négociations avec le gouvernement pour renouveler leur convention collective. Le scénario ne risque cependant pas de se produire en Colombie-Britannique.

Le gouvernement libéral de Gordon Campbell a déclaré à la mi-août que les services éducatifs constitueraient désormais des services « essentiels » au sens du Code du travail de la province et ne devraient conséquemment pas être affectés en cas de conflit.

« Nos enfants ne devraient pas avoir à payer le prix si les enseignants ou les employés de soutien des écoles sont incapables de s'entendre », expliquait alors le ministre du Travail, Graham Bruce.

En cas de conflit, le Tribunal du travail définira les services devant être maintenus en considérant que « l'éducation doit passer avant tout, que l'apprentissage doit se poursuivre et que tous les élèves doivent pouvoir terminer leur année scolaire sans égard à leur âge ou à leur niveau. »

Bien que le gouvernement affirme le contraire, la Fédération des enseignants de la Colombie-Britannique estime que cette nouvelle approche revient à nier le droit de grève du personnel des écoles. Le vice-président de la fédération, Neil Worboys, parle d'une atteinte aux droits « fondamentaux » des travailleurs.

La province n'est pas la seule au Canada qui impose de sévères contraintes au personnel des écoles puisque le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard interdisent depuis des décennies les débrayages. Lorsque les négociations piétinent, l'une ou l'autre des parties peut réclamer l'intervention d'un arbitre qui rend un verdict définitif.

Le président de la Fédération des comités de parents du Québec, Gary Stronach, estime que ce serait une « bonne idée » pour le gouvernement de s'inspirer de ces initiatives. La tenue de grèves dans les écoles, en plus de pénaliser les élèves, leur envoie le message que l'éducation n'est pas un service important aux yeux de la société, dit-il.

M. Stronach doute cependant que le gouvernement décide de s'engager sur cette voie par crainte de froisser la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

La Fédération des commissions scolaires et la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) ne croient pas que l'abolition du droit de grève constituerait une mesure judicieuse.

« Nous ne remettons pas du tout en question le cadre général de négociations », note le directeur des relations humaines de la FCSQ, Roland Bégin. Le droit de grève ne pose guère problème au Québec, juge-t-il, puisqu'il faut remonter au début des années 80 pour retracer un conflit ayant paralysé les écoles pour une longue période.

La présidente de la FSE, Johanne Fortier, juge que le retrait du droit de grève priverait les enseignants du rapport de force dont ils ont besoin pour faire valoir leurs intérêts auprès du gouvernement.

Elle ne croit pas que le recours à un arbitrage obligatoire soit une alternative intéressante puisque la recherche d'une entente négociée constitue, à ses yeux, la meilleure façon d'assurer un climat de travail « serein ».

À l'appui du statu quo, les syndicats d'enseignants font valoir que le droit de grève n'est utilisé que comme moyen de pression « ultime » de manière à éviter les désagréments pour les élèves et les contre-coups financiers pour leurs membres, souvent frappés de lourdes sanctions lorsque le gouvernement fait appel à une loi spéciale. « Le gouvernement est rapide sur la gâchette », déplore M^{me} Fortier.

M. Bégin, de la FCSQ, doute aussi de l'intérêt de l'arbitrage obligatoire. Il ne croit pas que le gouvernement accepterait de s'en remettre à une tierce partie pour trancher des questions ayant une incidence importante sur les finances de la province, comme la rémunération.

Anne Marcotte, porte-parole du ministre de l'Éducation, François Legault, note que le gouvernement n'a pas l'intention de retirer le droit de grève au personnel du monde de l'éducation.

Le processus de négociation fonctionne « très bien », note M^{me} Marcotte, qui se félicite du fait qu'il n'y a pratiquement pas eu de grève majeure dans la province depuis le début des années 80.

« On ne peut pas dire qu'il y a eu des abus. Les enseignants sont très conscients des responsabilités éducatives qu'ils ont », dit la porte-parole.



Photothèque La Presse

Des parents se plaignent non seulement de la pénurie des places à 5 \$, mais grognent aussi sur la façon dont les places sont accordées.

Dans la jungle des garderies à 5\$...

MARIE-FRANCE LÉGER

C'est l'histoire d'un père qui inscrit son enfant dans toutes les garderies à 5 \$ qu'il trouve sur son trajet entre la maison et le travail. Rapide calcul : fiston est inscrit à une quinzaine de garderies aux abords du boulevard Pie-IX.

L'anecdote est véridique et illustre le casse-tête des milliers de parents qui ne profitent pas, cinq ans après son instauration, d'un programme qu'on disait socialement révolutionnaire. Et aujourd'hui, malgré des dépenses d'un milliard, on déplore encore une grave pénurie de places, une certaine pagaille dans les listes d'attente et une surfacturation dans les garderies à but lucratif. Décidément, les parents évoluent en terrain miné dans la jungle du réseau des services de garde.

Un programme victime de son succès

Actuellement au Québec, 137 000 places sont disponibles alors que les besoins sont évalués à 200 000. Au train où vont les choses, l'offre ne rejoindra pas la demande avant 2004-2005. Il faut pourtant s'estimer heureux. La ministre Linda Goupil nous annonce la création de 4000 places cet automne alors que l'ancien Office des services de garde développait en moyenne 2000 places par an avant la réforme.

On s'accorde généralement pour dire qu'il manque entre 15 000 et 25 000 places à Montréal. Or, des projets totalisant 17 000 places dans l'île sont entre les mains du ministre. Mais cette année, il n'a pu autoriser que 1716 places en garderie et 1666 places en milieu familial. « Le problème, ce n'est pas que l'on manque de projets, mais plutôt qu'on manque de moyens pour les réaliser. Si on pouvait autoriser tout ça, on réglerait en bonne partie le problème, au moins celui de Montréal », explique Mario Régis, porte-parole du Regroupement des centres de la petite enfance pour l'île de Montréal.

La ministre de la Famille, Linda Goupil, a beau affirmer que le développement des places va en s'accroissant, bien des parents ne voient toujours pas la lumière au bout du tunnel. Ils se plaignent non seulement de la pénurie des places à 5 \$, mais gro-

gnent aussi contre la façon dont les places sont accordées. Rareté oblige, certains parents font jouer leurs relations, font des pressions sur les éducateurs et arrivent souvent à passer devant les autres.

À tel point d'ailleurs que la ministre et les représentants des CPE ont dû intervenir en suggérant aux garderies de clarifier les règles et d'informer les parents sur la gestion des listes d'attente. Au Regroupement des CPE, on reconnaît que des parents appellent pour se plaindre des passe-droits existant dans plusieurs garderies. « On sait que dans certains CPE, il y a des pratiques douteuses. On a demandé aux CPE d'écrire leurs règles et de les soumettre au conseil d'administration. Jusqu'ici, il n'y avait pas de règles écrites et il était facile de les contourner », dit Mario Régis.

Et alors que le ministre Goupil parle d'un programme avec des « critères nationaux » pour gérer les listes d'attente, voilà que M. Régis nous explique que chaque garderie a son propre mode de fonctionnement et que les priorités peuvent varier d'un endroit à l'autre ! Par exemple, une garderie peut très bien décider de refuser les enfants qui n'habitent pas dans le quartier ou donner la priorité aux fratries. Même si les parents mal pris trouvent ça injuste.

Surfacturation à la limite de la légalité

Les parents dont les enfants fréquentent les garderies privées subventionnées ont aussi leurs petites misères. La surfacturation existe toujours à grande échelle. « L'entente du printemps a justement pour but d'empêcher la surfacturation. Les parents ne sont pas supposés payer plus », indique pourtant la ministre de la Famille. Mais malgré les investissements de 50 millions sur trois ans, les propriétaires n'arrivent pas à boucler leur budget. Ils réclament encore 8 \$, 9 \$, 10 \$ ou 11 \$ par jour à des parents qui s'attendaient à des places à 5 \$. Le redressement n'a pas été suffisant. « Il ne faut pas s'attendre à l'élimination de la surfacturation cette année », prévient Sylvain Lévesque, président de l'Association des garderies privées du Québec. Il y a la surfacturation appliquée pour cause de meilleurs services (ordinateurs, musique, théâtre, natation et ateliers en tout genre) et la surfacturation un peu plus louche, voire à la limite de la légalité, mais incontournable, nous dit-on, dans les circonstances. « Moi je dis qu'on surfacture pour les services de base quand on y est obligé. Mais je pense que les parents ont compris », affirme M. Lévesque.

| USINE GM DE BOISBRIAND |

Landry ira à Detroit

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Le premier ministre Bernard Landry se rendra sous peu à Detroit pour plaider auprès du président de GM, Richard Wagoner, la survie de l'usine de Boisbriand.

C'est ce qu'a confirmé, hier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Gilles Baril. « M. Landry devrait, dans les prochaines semaines, effectuer une rencontre avec le président de l'entreprise à Detroit, a précisé le ministre. On est en train de faire des démarches dans ce sens-là. »

Même si l'avenir de l'usine semble plus menacé que jamais, le mi-

nistre, qui a rencontré en compagnie du premier ministre Landry, à la mi-août, les représentants du syndicat, ne croit pas la situation sans espoir. « C'est un dossier qui est dans l'air depuis quand même plusieurs années. »

Le ministre délégué au Tourisme, Richard Lévesque, qui tente de se faire élire dans le comté de Blainville, où loge l'usine, compte beaucoup sur l'intervention du premier ministre pour éviter sa fermeture.

« On sait que M. Landry a joué un rôle extrêmement important, positif, pour Paccar, dit-il. GM, c'est la seule industrie automobile au Québec. Alors il faut qu'elle reste, et qu'elle reste en santé. »

Agence canadienne de développement international Canadian International Development Agency

Nous voulons savoir ce que vous en pensez!

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a préparé le document *Pour une aide internationale plus efficace : Les nouvelles approches du programme canadien d'aide internationale* afin de stimuler les idées et la discussion sur les moyens d'améliorer l'efficacité du programme canadien de développement international.

Afin de recueillir les commentaires des Canadiens et des Canadiennes sur ce document, **Maria Minna, ministre de la Coopération internationale**, tient des consultations publiques dans 10 villes de toutes les régions du pays.

Les séances de consultation de Montréal auront lieu le jeudi 6 septembre 2001 de 13 h à 17 h et de 18 h 30 à 22 h 30 dans la salle Regence A du Delta Centre-Ville, situé au 777, rue University. (L'inscription sur les lieux débute à 12 h 30 pour la 1re séance et à 18 h pour la 2e séance.)

Il est possible de lire le document sur le site Web de l'ACDI à : www.acdi-cida.gc.ca
Laissez-nous savoir si vous aimeriez assister à une consultation publique en vous inscrivant sur notre site Web. Pour renseignements : 1-888-980-7432 ou sae-aie_consultation@acdi-cida.gc.ca

Canada

POLITIQUE

Élections partielles, déploiement total

Landry donne le coup d'envoi à la campagne électorale



Dans le parc de la Francophonie, à l'ombre du parlement, M. Landry a fait son entrée, hier, sur une musique digne des grandes courses électorales.

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — C'est avec un discours aux forts accents souverainistes et une mise en scène digne d'une élection générale que Bernard Landry a donné le coup d'envoi, hier, à Québec, à la campagne électorale qui amènera quatre nouveaux élus, le 1^{er} octobre, dans les sièges vacants des comtés de Blainville, Jonquière, Laviolette et Labelle.

Le Parti québécois avait monté pour l'occasion un déploiement inusité flamboyant dans le cadre d'élections partielles. Dans le parc de la Francophonie, à l'ombre du parlement, M. Landry a fait son entrée sur une musique pompeuse digne des grandes courses électorales. En plus des quatre candidats, soit le ministre non élu Richard Legendre (Blainville), Yves Demers (Laviolette), Nicole Racine (Jonquière) et Sylvain Pagé (Labelle), plusieurs ministres étaient sur place parmi quelque 300 invités, tout comme le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

M. Landry, qui s'est donné pour objectif de conserver chacun de ces quatre comtés péquistes, a d'entrée de jeu rappelé que René Lévesque, qu'il a qualifié de « plus grand homme politique de l'histoire du Québec », n'avait pas fondé le PQ il y a 30 ans pour fournir au Québec un gouvernement provincial. Malgré cela, a-t-il soutenu, les gouvernements péquistes ont été les meilleurs que le Québec ait eus.

« Imaginez-vous ce que nous ferions si nous avions tous les moyens et nous évoluions dans le contexte pour lequel nous avons été créés et pour lequel nous nous battons, celui d'un Québec libre et en pleine possession de ses moyens », a lancé M. Landry, ajoutant plus loin que l'« amour de la patrie n'est pas un sentiment périmé ni désuet dans aucun coin de notre terre ».

Lorsqu'il s'est agi de dévoiler les grands thèmes de ces partielles, M. Landry a plutôt insisté sur le développement régional et l'éducation, promettant de dévoiler d'autres objectifs au fur et à mesure de la campagne.

« Quand on aura gagné nos élections partielles, là on dira aux gens pourquoi nous devons gagner les générales », a continué le leader souverainiste. « L'étapisme a joué un grand rôle dans l'histoire de notre mouvement, des fois positif, des fois moins », a-t-il poursuivi en riant.

Même si plusieurs libéraux ne se font pas d'illusions sur leurs chances d'enlever un de ces bastions péquistes, où les troupes de Jean Charest miseront notamment sur le ressentiment face aux fusions municipales forcées, les stratèges péquistes jouent la carte de la prudence, rappelant que leur électorat a une fâcheuse tendance à ne pas se présenter aux urnes et que l'organisation dont a hérité cet hiver Ber-

nard Landry était squelettique, notamment dans des comtés où il n'y a guère eu de batailles électorales sérieuses depuis plus de 20 ans. Le chef péquiste compte donc se rendre deux fois dans chaque comté disputé pendant l'automne.

La dernière élection partielle où autant de comtés étaient en jeu remonte au 6 octobre 1997. La carte politique en était sortie intacte, les libéraux conservant Bertrand, Bourassa et Kamouraska-Témiscouata et le PQ, Duplessis. Mais elle avait constitué pour le PQ, à un an des élections générales, un sérieux avertissement puisque les libéraux de Daniel Johnson avaient vu leurs appuis augmenter de 10 points en moyenne, pendant que ceux des souverainistes fondaient d'autant.

Dans Blainville, cet automne, la campagne donnera par ailleurs lieu à la mise à l'essai d'un nouveau mécanisme de vote. On y aura recours, pour la première fois au provincial, aux urnes électroniques utilisées jusqu'à maintenant dans une trentaine de municipalités.

De plus, deux nouvelles mesures y seront expérimentées afin d'accélérer le processus de vote. Les 46 000 électeurs de Blainville pourront ainsi se présenter à n'importe quel pupitre dans l'édifice où ils seront convoqués pour voter. Ils recevront également d'ici le 9 septembre une carte avec code-barre qui permettra le repérage rapide de leur nom sur la liste électorale.

DONS DE SANG

Nouvelles restrictions pour ceux ayant séjourné en Europe

Presse Canadienne

OTTAWA — Les Québécois qui ont séjourné au moins un mois au Royaume-Uni, trois mois en France ou six mois dans les pays de l'Europe de l'Ouest, entre 1980 et 1996, ne pourront plus donner de sang.

Ces nouvelles mesures d'exclusion, émises par Santé Canada, s'expliquent par la peur grandissante des risques potentiels liés à la maladie de la vache folle. Elles viennent restreindre encore plus des mesures annoncées en 1999 et 2000 et qui excluaient les Canadiens ayant séjourné plus de six mois au Royaume-Uni ou en France, entre 1980 et 1996.

C'est l'augmentation des cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (mieux connu sous le nom de maladie de la vache folle) qui a incité les autorités canadiennes à agir

ainsi. Bien qu'aucun cas de transmission par le sang de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (la variante humaine de la maladie de la vache folle) n'ait été signalé dans le monde, Santé Canada ne prend aucun risque.

L'exclusion de ce type de donneurs représente une perte d'environ trois pour cent de donneurs pour la Société canadienne du sang (SCS) et son pendant québécois, Héma-Québec.

Comparativement au reste du Canada, qui exclut les donneurs ayant séjourné au mois trois mois au Royaume-Uni, le Québec appliquera pour ce pays des mesures plus restrictives. Une analyse des habitudes de voyages des Québécois démontre en effet que les impacts sur l'approvisionnement en sang sont minimes même si les mesures sont plus sévères.

ALLIANCE CANADIENNE

Les dissidents prêts à rentrer au bercail

DENE MOORE
Presse Canadienne

CASTLEGAR, C.-B.— Les députés dissidents de l'Alliance canadienne se disent disposés à rentrer au bercail, à condition d'être tous autorisés à le faire.

Les 12 membres du caucus de la Représentation démocratique se sont rencontrés, hier, afin de se préparer à leur rentrée parlementaire, cet automne.

Les députés ont été suspendus du caucus de l'Alliance pour avoir fait part publiquement de leur opposition au leadership de Stockwell Day.

Mais le député dissident, Jim Gouk, affirme qu'il est maintenant disposé à retourner au caucus, depuis que Stockwell Day a annoncé

son intention de quitter son poste et de lancer une course à la direction.

« La seule chose qui me retient, dit-il, c'est que je veux être certain que l'offre vaut pour tout le monde, et non seulement pour moi et une ou deux autres personnes triées sur le volet. »

Pour leur part, Chuck Strahl et Deborah Grey préfèrent attendre que Stockwell Day ait renoncé à ses fonctions.

« Compte tenu du fait que nous avons réclamé sa démission, je ne crois pas qu'il serait dans les meilleurs intérêts de l'Alliance, ou du fonctionnement du caucus, de retourner pendant qu'il dirige encore le parti », a déclaré M. Strahl, au terme d'une réunion à huis clos.

Le radar photo frappe un mur

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

QUÉBEC — L'utilisation d'appareils radar ou du cinémamètre pour surveiller la vitesse et distribuer des contraventions sur les routes du Québec est ni plus ni moins qu'une taxe déguisée, estime le président de la Fédération des policiers municipaux du Québec Yves Prud'homme.

« La réalité, a-t-il expliqué, c'est que ça rapporte des sous et on sait que les gouvernements ne recherchent que cela. »

Participant, hier, au Congrès de l'Association canadienne des policiers, dans la Capitale, M. Prud'homme a profité d'un point de presse pour parler du cinémamètre comme « d'un prétexte

pour taxer indirectement les contribuables et automobilistes québécois ».

Selon lui, le cinémamètre peut paraître à prime abord comme avantageux, mais il ne permettra jamais d'arrêter un conducteur dangereux, distrait ou inconscient et d'éviter un accident mortel.

Pour lui, la meilleure façon de dissuader les conducteurs irresponsables, c'est de rendre les policiers davantage visibles sur les routes et d'augmenter leur nombre.

Le ministre des Transports, Guy Chevrette, et son collègue de la Sécurité publique, Serge Ménard, proposent déjà l'utilisation de ces appareils de surveillance dans des endroits dangereux ou lors de travaux routiers.

BURNT CHURCH

Saisie des casiers à homards

Presse Canadienne

BURNT CHURCH — Des agents du ministère des Pêches et des Océans ont saisi, hier matin, des casiers à homards autochtones au large de la réserve de Burnt Church, au Nouveau-Brunswick, un geste qu'un membre de la bande a qualifié « d'acte d'agression ».

« Nous en sommes encore à évaluer les dommages et à établir ce qui s'est produit exactement », a déclaré James Ward, guerrier micmac et cofondateur de l'usine de gestion de la pêche de la bande. « Cette opération éclair peut certainement être considérée comme un acte d'agression. »

Jim Jones, porte-parole du ministère des Pêches et Océans, à Moncton, rapporte que 86 casiers ont été saisis pendant le raid mené, selon Ottawa, à l'extérieur de la

zone de pêche autorisée pour la réserve de Burnt Church.

Selon M. Jones, les casiers saisis avaient probablement été mis en place la semaine dernière, alors que la réserve disposait d'un secteur de pêche plus étendu. « Depuis jeudi matin (hier), ce secteur n'est plus autorisé, et ces casiers étaient probablement restés de la semaine dernière », explique-t-il.

M. Ward signale que les casiers saisis se trouvaient très loin dans la baie Miramichi. L'intervention, à laquelle ont pris part quatre patrouilleurs, s'est produite rapidement et les pêcheurs autochtones n'ont pas été en mesure de réagir, précise-t-il. Il n'y pas eu de confrontation.

Le gouvernement fédéral a délivré à Burnt Church un permis de pêche de subsistance, autorisant l'installation d'un nombre illimité

de casiers à homards dans une zone bien définie en face de la réserve.

Les pêcheurs micmacs ne reconnaissent ni le permis fédéral ni la zone autorisée, même si la grande majorité des quelque 1000 casiers à homards installés jusqu'à maintenant se trouvent dans les limites du secteur permis.

La bande est à court d'équipement de pêche et les pêcheurs autochtones ne sont pas intéressés à perdre d'autres casiers. Plus de 4000 casiers à homards de Burnt Church et neuf bateaux sont encore gardés sous clé par le gouvernement, à la suite des raids qui ont été menés l'an dernier.

La réserve de 1400 habitants a refusé de signer un accord de pêche avec Ottawa et elle demande d'exercer son droit ancestral selon son propre plan de gestion.

twik

Le pantalon rayures chocs 65.⁰⁰

En ligne droite chez Twik pour voir les nouveaux pantalons à taille ultra-basse. Ici, le rayé dans les deux sens et dans les couleurs bonbons sucrés de rose gomme et caramel. Coton stretch. P.m.g.tg. Redingote lacet 25.00

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC | MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE O. PROMENADES ST-BRUNO | SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

John Manley n'ira pas à Durban

Selon le ministre, la Conférence de l'ONU contre le racisme est teintée de... racisme

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le ministre des Affaires étrangères du Canada, John Manley, a décidé hier de faire faux bond à la Conférence de l'ONU contre le racisme qui se tient à Durban, en Afrique du Sud, affirmant qu'elle avait été organisée avec un vif sentiment anti-israélien.

M. Manley a aussitôt reçu l'appui du Congrès juif canadien, mais il a été par ailleurs vertement critiqué par les représentants de la communauté arabe du Canada.

M. Manley a cependant annoncé que le Canada sera tout de même représenté à Durban par une délégation de fonctionnaires dirigée par la secrétaire d'État au Multiculturalisme, Hedy Fry. Le ministre a exprimé le vœu que des résultats positifs sortent de cette rencontre.

Il a affirmé hier qu'il n'était pas du tout à l'aise avec certains commentaires qui ont prélué à la conférence de Durban et qu'il condamnait certains documents de travail préliminaires qui associaient le sionisme au racisme.

« Ce qui s'est produit à Durban est, sans aucun doute, regrettable », a dit M. Manley au cours d'une conférence de presse. « Je vais faire



John Manley, ministre des Affaires étrangères.

tout ce qui est en mon pouvoir pour que les choses reprennent leur place. Je suis très préoccupé par cette situation et, à vrai dire, pessimiste. »

Il a souligné que le Canada explorerait la violence au Proche-

Orient, peu importe de quel côté elle provenait. Il a néanmoins lancé une flèche à l'intention d'Israël, priant le gouvernement de ce pays de mettre un terme à la violence contre les Palestiniens. Il a demandé aux parties en conflit de retourner à la table des négociations.

« La façon de faire cela, a-t-il dit, ce n'est pas de lancer une attaque virulente contre Israël et de la formuler en des termes qui sont, pour le moins, extrémistes. » M. Manley a affirmé que le Canada ne pouvait être d'accord avec le langage contenu dans les documents préparatoires à la conférence et ne pourra jamais faire partie d'un consensus allant dans cette direction.

Réagissant à la décision d'Ottawa, le Congrès juif du Canada a déclaré : « C'est la bonne chose à faire. »

De son côté, le président du Conseil canadien des relations canado-arabe (CCRCA), M. Atif Kubursi, avait prié le ministre des Affaires étrangères au nom de la communauté arabe du Canada, dans une lettre datée du 29 août, de se rendre à la conférence de Durban et de ne pas céder aux pressions locales et internationales qui l'incitaient à demeurer à Ottawa.

Le CCRCA craignait que le Canada, s'il cédaït notamment aux pressions américaines, n'envoie des signaux troubles à la communauté internationale, dont celui de refuser de participer à des débats qui sont d'une importance capitale pour une bonne partie de la communauté internationale et celui de présenter le Canada comme un vassal de Washington en matière de politique étrangère.

Hier, le CCRCA a déploré le geste de M. Manley. « Nous constatons, a affirmé à La Presse Fouad Fahyoun, un directeur de l'organisme, que c'est une décision imposée par les États-Unis. Le Canada est en train de perdre son autonomie dans le domaine des droits de l'homme, domaine où il avait une excellente réputation, notamment pour ses actions en faveur de Cuba et pour les libertés fondamentales en Chine. »

M. Fahyoun a fait part également de la grande inquiétude de la communauté arabe canadienne qui n'a de cesse de constater, à travers les journaux et la télévision, qu'une grande discrimination est pratiquée à l'heure actuelle contre les arabes chrétiens et musulmans dans le domaine des droits de

l'homme. « Nous ne comprenons pas que la question de la violation des droits de l'homme par Israël contre les Palestiniens soit une question taboue, affirme Fouad Fahyoun. C'est un sujet sur lequel la lumière doit se faire. Pour nous, le geste du Canada est une déception énorme, c'est choquant, c'est inacceptable ! »

Par ailleurs, la députée de Mercier et porte-parole du Parti québécois en matière d'Affaires étrangères, Francine Lalonde, a estimé hier dans un communiqué que M. Manley devait se rendre à Durban pour faire valoir ses points de vue. « La politique de la chaise vide, écrit M^{me} Lalonde, ne fait qu'affaiblir l'ONU, à l'heure où l'organisation a au contraire besoin d'être renforcée. » M^{me} Lalonde, ainsi que la députée de Québec, Christiane Gagnon, ont de plus envoyé une lettre au ministre Manley afin de protester contre le fait que la délégation canadienne à Durban ne comporte que des députés libéraux.

En revanche, l'Alliance canadienne a estimé hier que M. Manley n'était pas allé assez loin dans son geste et que le Canada aurait dû boycotter entièrement la Conférence contre le racisme.

Le Congrès africain aux prises avec sa base

JOONEED KHAN

DURBAN, Afrique du Sud — Terence Sibisi était en 3^e année du primaire quand des policiers armés de l'époque de l'apartheid investirent son école en 1988 « parce que nos grands frères militaient dans l'ANC (Congrès national africain) », dit-il. « Le lendemain on apprenait que plusieurs d'entre nous avaient perdu un grand frère, abattu par la police dans sa chasse aux terroristes », ajoute-t-il.

Âgé de 20 ans aujourd'hui, il étudie l'électronique, mais ne pense pas trouver du travail facilement. « L'apartheid est toujours là, dans l'emploi surtout, et ça menace de durcir encore plus avec les privatisations », ajoute-t-il.

Au moment où il se confie à La Presse dans un petit café de Durban, quelque cinq millions d'hommes et de femmes, à l'appel des grandes centrales syndicales, dont le COSATU, font une grève nationale de 48 heures pour dénoncer les privatisations. « On ne s'est pas libéré pour tout vendre au plus offrant », affirme une pancarte des grévistes marchant dans le centre-ville.

« Cette grève va détruire l'économie », af-

firme Dean Oswell qui, à 24 ans, n'a connu que l'univers privilégié du Blanc sud-africain, anglophone surtout. « Moi je veux la réconciliation, mais ici, dans la province de Kwazulu-Natal, les Zoulous veulent que je m'adapte à eux, ce qui est impossible. Et maintenant les syndicats s'en prennent à l'économie. C'est pas comme ça qu'on va créer des emplois », affirme-t-il.

« Le racisme se porte bien en Afrique du Sud, et pas seulement dans l'économie et l'industrie qui sont plus que jamais aux mains des Blancs avec la mondialisation. Mais dans l'administration et la fonction publique aussi, au point où certains disent que l'ANC devrait relire la Charte de la liberté », affirme Ahmad Dasat lors d'un débat sur la Palestine organisé par le Comité des femmes musulmanes dans le quartier indien d'Overport.

La Charte de la liberté, document de base de l'ANC au temps de la lutte contre l'apartheid, postule l'égalité citoyenne de tous les Sud-Africains sans égard à leur race ou leur religion.

Le COSATU (Congrès des syndicats sud-africains, 2 millions de membres), voudrait,

lui, renvoyer le gouvernement ANC au Programme de reconstruction et de développement (RDP) qui fut à la base de sa réélection.

Comme son nom l'indique, ce programme cherchait à répondre aux attentes des plus exclus et des plus démunis des 43 millions de Sud-Africains après des siècles d'exploitation par la minorité blanche.

Mais, mondialisation (capitaliste) oblige, l'ANC a opté pour le programme GEAR (Growth, Employment and Redistribution) imposé par le secteur privé, les puissances industrielles et les institutions financières internationales.

Suivant cette stratégie, le gouvernement a entrepris de privatiser les services publics de base : l'eau, l'électricité, la santé, le transport, l'éducation, les télécommunications, l'aide sociale, les parcs et stades, les services culturels dont les bibliothèques, et l'enlèvement des ordures.

« Les privatisations ont déjà coûté 250 000 emplois », clame le COSATU qui, avec le Parti communiste, avait soutenu la réélection de l'ANC.

L'alliance n'est pas rompue, mais elle connaît des turbulences. Qui menacent de s'aggraver car le COSATU, ainsi que la NUM (Union nationale des mineurs), la coalition des ONG (Sangoco) et le Congrès des étudiants, entre autres, menacent d'autres grèves si le gouvernement ne s'attache pas avec eux pour négocier son plan de privatisations. Une grève paralyse déjà l'industrie automobile depuis trois semaines.

À cause de la grève générale, la circulation est moins dense. Dean Oswell, en short par un temps radieux, a arrêté sa bicyclette contre le trottoir pour bavarder. « On a tout donné, nous les Blancs, que veulent-ils encore, les Noirs ? », demande-t-il, pendant que des femmes et des enfants en haillons mendient autour du vaste parc aux superbes cocotiers, filaos, flamboyants et jacarandas appelé Eden Gardens.

« Les occupations de terres à Bredell, près de Johannesburg, sont un autre signe de la colère populaire face au virage à droite de l'ANC », souligne pour sa part Terence Sibisi, qui vient souvent, avant ou après ses

cours, jouer aux échecs dans le centre commercial voisin. Trois énormes échiquiers sont disposés à même les dalles de l'édifice et beaucoup de joueurs viennent s'y mesurer en public.

« J'aimerais bien devenir champion du monde, mais il faut beaucoup jouer et gagner », admet-il. Il adore aussi la course automobile et admire Jacques Villeneuve. Il vient d'avoir son permis d'étudiant et a hâte de conduire.

Terence, un Zoulou, habite la petite ville de Hammersdale, à 50 km de Durban. Il vit chez sa grand-mère de 80 ans. Sa mère est morte en 1995. Son père est livreur pour une boulangerie. Son frère aîné, qui a 31 ans, était effectivement avec l'ANC en 1988. Il n'a pu finir son secondaire et vit maintenant de petits boulots.

« Hammersdale était un front chaud parce que la population était divisée entre l'ANC qui combattait l'apartheid et l'Inkatha qui était allié au régime, raconte Terence, et les tueurs de l'Inkatha ont fait beaucoup de massacres chez nous à l'époque. »

Aujourd'hui, l'ANC est au pouvoir à Pretoria — et dans presque toutes les provinces —, mais c'est l'Inkatha qui gouverne le Kwazulu-Natal, dont Durban est la métropole si cosmopolite, car c'est aussi le grand port ouvert sur l'Asie, l'Australie et le Golfe.

« Tout est bien et mal à la fois, dit Terence, philosophe. L'apartheid officiel n'est plus, et c'est bien, mais l'apartheid réel s'incruste. Les privatisations vont dynamiser l'économie, mais elles vont encore marginaliser les Noirs. Et la grève générale montre que les travailleurs vont encore se battre, mais les grévistes vont encore s'appauvrir. »

Il apprécie toutefois que l'ANC et l'Inkatha aient fait la paix au Kwazulu-Natal. Quant à la Conférence de l'ONU contre le racisme, il pense qu'elle sera bénéfique à long terme, « quand les gestes finiront par remplacer les paroles ».

C'est l'heure des cours. Terence se lève, ramasse son sac à dos, et prend le chemin de son institut, la tête pleine de rêves d'ordinaires, d'échecs et d'automobiles. Il rentrera à Hammersdale par taxi collectif, à cause de la grève des autobus.

Retour à L'écoLL!



Le F65 peut absolument tout faire, donc vous aussi!

- Appareil photo réflex 35 mm
- Objectif zoom Nikkor 28-80 mm F3.3-5.6
- 5 zones de mise au point
- Visualisation profondeur de champ
- Flash intégré

529⁹⁹\$

Incluant sac photo, courroie et pile



Laissez l'EOS vous aider à prendre les photos que vous avez toujours voulu prendre!

- Appareil photo réflex 35 mm
- Objectif zoom EF 28-90 mm F4-5.6
- 7 zones de mise au point
- Multiprogramme
- Bouton de profondeur de champ
- Avec poignée BP-200

569⁹⁹\$

Incluant sac photo, courroie et pile

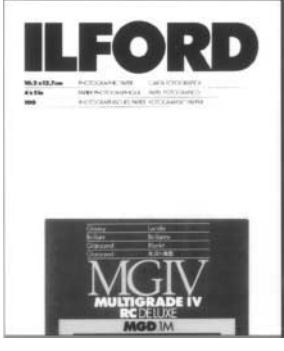


Deux dans un!

- Posemètre et flashmètre
- Tête pivotante
- Pour lumière incidente ou réfléchie

339⁹⁹\$

Incluant : étui, adaptateurs et pile



- Imbattable!
- Papier photo noir et blanc Multigrade IV
 - Format 8 x 10
 - Emballage de 100 feuilles
 - Finis glacé, perlé ou satiné

27⁹⁹\$

Symposium
Venez visiter, chez L.L. Lozeau, le plus important salon d'équipement photographique au Québec où les fabricants exposent leurs produits dernier cri.

CLINIQUE CAMÉRA
Docteur Lozeau & "Compagnies" Spécialiste en "caméralogie" 8 et 9 septembre 2001
Présentez-vous à la clinique du Docteur Lozeau & "Compagnies"
Faites vérifier votre équipement photographique GRATUITEMENT.

L.L. Lozeau
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE

6224 • St-Hubert • Montréal • Québec

• H2S 2M2

514-274-6577

www.lozeau.com

valable jusqu'au 14 septembre

Liquidation totale

Plus de 8 000 000 \$ de stock à liquider!

Les plus bas prix garantis!
Rabais jusqu'à 80%

Promotion spéciale 10 h
Ensemble de couteaux 7 pièces avec bloc en bois
\$9⁹⁹
Cour. \$39.99

Coutellerie en acier inox pour 6 Support compris
\$29⁹⁹
Cour. \$59.99

Cuiseur polyvalent pâtes Tivoli 4 pcs en acier inox.
\$29⁹⁹
Cour. \$79.99

Articles de cuisine en marbre
Cour. jusqu'à 17,99 \$ À compter de 5,99 \$
Ensemble de bar 18 pièces
Cour. 21,99 \$ 7,99 \$
Ens. de wok antiadhésif 3 pces
Cour. 29,99 \$ 9,99 \$

Assiette ou bol en céramique peint à la main
Cour. 59,99 \$ 9,99 \$
Ens. pour pâtes 5 pièces
Cour. 59,99 \$ 14,99 \$
Bouilloire en acier inox.
Cour. 45,99 \$ 19,99 \$
Ens. de 3 poêles antiadhésives 8 po / 10 po / 12 po
Cour. 69,99 \$ 19,99 \$

Rabais incroyables sur toute la marchandise d'été.
Des milliers d'offres spéciales non annoncées.

Service de vaisselle 16 pièces pour 4
\$9⁹⁹
Cour. \$59.99

Service de vaisselle pour 8 avec ensemble d'appoint
\$49⁹⁹
Cour.: 159.99

Coutellerie 72 pièces acier inox 18/10 Service pour 12
Design de Solingen
\$99⁹⁹
Cour. \$459.99

Batterie antiadhésive 10 pièces Philippe Richard
\$99⁹⁹
Cour. \$299.99

BENIX & CO. 7335 Boul. DÉCARIE
IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ
Faites vite pour profiter du meilleur choix. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Angle Jean Talon Métro Namur
Lun.-mer. 10 h à 18 h - Jeu.-ven. 10 h à 21 h - Sam. 9 h à 17 h - Dim. 10 h à 17 h

Visitez notre **NOUVEAU** magasin à **KIRKLAND** autoroute 40 ouest sortie chemin Ste-Marie

Pfizer défend ses essais thérapeutiques sur des enfants

Agence France-Presse

NEW YORK — Pfizer, le plus grand groupe pharmaceutique du monde, a défendu hier des essais thérapeutiques faits sur des enfants au Nigeria, en 1996, pendant une épidémie de méningite, après qu'une plainte eut été déposée devant un tribunal new-yorkais, par plusieurs familles de victimes.

« Pfizer a saisi l'occasion présentée par le chaos causé par la crise civile et médicale à Kano pour y faire ce qu'elle n'avait pas le droit de faire ailleurs : procéder rapidement à un essai du Trovan, un médicament potentiellement dangereux, sur de jeunes enfants », écrivent les plaignants.

« Dans son zèle à effectuer des essais dangereux, Pfizer a pris un certain nombre de décisions qui violent les lois internationales, les réglementations fédérales et les principes éthiques de la médecine », poursuit la plainte, qui ac-

cuse aussi Pfizer de n'avoir à aucun moment fait savoir aux parents qu'il administrait un produit expérimental et non un médicament reconnu.

Pfizer défend l'utilisation du Trovan et les conditions dans lesquelles l'antibiotique alors expérimental a été administré aux enfants de Kano, une ville du nord du Nigeria.

« L'étude était bien conçue, bien exécutée et elle a sauvé des vies », affirme Pfizer.

Onze des 200 enfants qui avaient pris du Trovan sont décédés et un certain nombre sont restés handicapés. L'affaire avait été révélée en décembre 2000 par le *Washington Post*.

Le taux de mortalité parmi les enfants qui ont pris du Trovan à Kano, environ 6 %, « était inférieur à celui enregistré pour d'autres formes de traitement durant cette épidémie selon les résultats publiés », clame Pfizer.

Pas de sursis pour les élèves des écoles franco-protestantes

ISABELLE RODRIGUE
Presse Canadienne

OTTAWA — Les élèves des écoles franco-protestantes du Québec devront finalement fréquenter une école laïque dès cet automne, leur cause n'ayant pas trouvé les appuis nécessaires pour étirer encore un peu une prolongation accordée il y a trois ans.

Hier, la Cour suprême du Canada a rejeté l'audition de la cause, mettant un terme à l'espoir de l'Association des communautés scolaires franco-protestantes du Québec (ACSFQ) d'obtenir un sursis. Cet organisme, représenté par l'avocat Guy Bertrand, dénonçait la fermeture de leurs 11 écoles et avançait que les franco-protestants subissaient un « préjudice irréparable ».

L'ACSFQ demandait à la Cour

suprême de casser un jugement de la Cour d'appel qui refusait d'accorder à ces écoles quelques mois de plus d'existence.

La cause des franco-protestants n'est toutefois pas complètement perdue, puisque le débat de fond portant sur la constitutionnalité de la politique du gouvernement se tiendra en octobre devant la Cour d'appel. Les franco-protestants soutiennent qu'il est inconstitutionnel de refuser l'accès à des écoles de leur confession aux minorités religieuses.

« Si on gagne à l'automne, le gouvernement devra rouvrir les écoles, alors que ça aurait été si simple de seulement surseoir à la fermeture pour une autre année », a fait valoir M^e Bertrand, déçu de la tournure des événements, lors d'une entrevue téléphonique.

Le litige a débuté lors de la dé-

confessionnalisation du système scolaire québécois. Les huit commissions scolaires franco-protestantes s'étaient vu accorder le droit d'établir les 11 écoles en question, dans le cadre d'un « projet particulier ».

L'établissement de ces écoles avait été approuvé jusqu'au 1^{er} juillet 2001, le temps d'obtenir les conclusions d'un groupe de travail sur la place de la religion à l'école. En vertu de nouvelles modifications législatives adoptées en 2000 et faisant disparaître les écoles confessionnelles, les « projets particuliers » devaient être abolis à la date prévue, soit le 1^{er} juillet 2001.

Les 11 écoles franco-protestantes en cause regroupent quelque 2000 élèves. On les retrouve entre autres dans la région de Québec, en Beauce, à Chicoutimi, Granby, Longueuil et Cap-de-la-Madeleine.

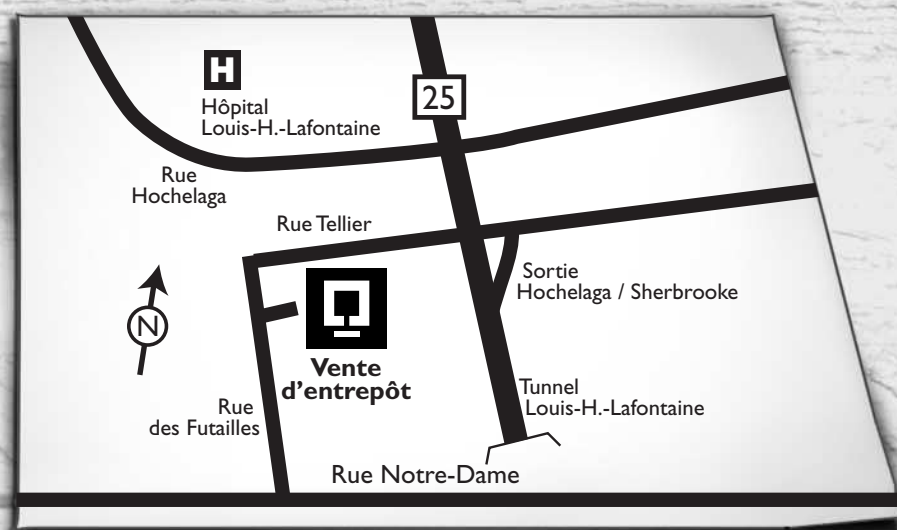
De 8 h à 17 h

Samedi 1^{er} • dimanche 2 • lundi 3 septembre

GRAND SOLDE
À L'ENTREPÔT SAQ
Économisez jusqu'à
50% sur une sélection
de vins, champagnes,
portos et spiritueux

Exclusivement à l'entrepôt SAQ
situé au 2021, rue des Futailles. Sortie
Hochelaga/Sherbrooke de l'autoroute 25
(tout près du tunnel L.-H.-Lafontaine).

STATIONNEMENT DISPONIBLE



Service à la clientèle : (514) 873-2020 et 1 866 873-2020

18+

La modération
a bien meilleur goût.

ÉducValcool



SAQ

Au plaisir!



18 ans et plus. Quantités limitées. Les chèques ne sont pas acceptés. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. Agences SAQ et détenteurs de permis exclus.

MONDE



EXPRESS INTERNATIONAL

Togo | Manoeuvres présidentielles

LES ÉLECTIONS législatives prévues au Togo les 14 et 28 octobre prochains ont été reportées sine die, hier, par les autorités, qui ont ouvert la voie à une possible participation du président Gnassingbé Eyadéma à la présidentielle de 2003. Le premier ministre, Agbéyomé Kodjo, a annoncé que les législatives ne pourront avoir lieu à ces dates et probablement pas en 2001, notamment pour des « raisons techniques et financières ». Puis il a officiellement appuyé un projet de révision de la constitution visant à permettre à Eyadéma, au pouvoir depuis 1967, de briguer un nouveau mandat présidentiel lors du scrutin de 2003. Selon les accords cadre de Lomé, conclus en juillet 1999 entre le pouvoir et l'opposition pour tenter de mettre fin à dix ans de troubles politiques au Togo, les législatives devaient avoir lieu en 2000 et il était convenu qu'Eyadéma, âgé de 66 ans et doyen des chefs d'État africains, céderait le pouvoir en 2003. — d'après AFP

Proche-Orient | La violence resurgit

L'ARMÉE israélienne s'est retirée à l'aube de la localité autonome palestinienne de Beit Jala, en Cisjordanie, mettant fin à une incursion de près de 50 heures, mais la violence a repris de plus belle dans les Territoires, faisant quatre morts, trois Palestiniens et un Israélien, un retraité, et blessé 31 Palestiniens, dont un enfant de 4 ans. Signe de forte tension, des soldats israéliens ont menacé d'ouvrir le feu sur un convoi de l'Office des Nations unies pour l'aide aux réfugiés de Palestine (UNRWA) dans lequel se trouvait Peter Hansen, le directeur danois de l'organisme, lorsqu'il s'est approché d'un barrage routier israélien entre Rafah et Khan Younés, dans le sud de la bande de Gaza. « Il y avait un char au milieu de la route et nous sommes descendus pour aller parler aux soldats. Lorsque nous sommes arrivés à une trentaine de mètres d'eux, ils ont crié et menacé de tirer », a raconté Chris Nordahl, directeur des opérations de l'UNRWA pour la bande de Gaza. — d'après AFP

Paraguay | Fonds détournés

LE JUGE paraguayen Wilfrido Peralta a délivré un mandat d'arrêt pour détournements de fonds contre l'ex-président Raul Cubas Grau, qui vit au Brésil depuis sa démission en mars 1999, a-t-on annoncé hier à Asunción. Il a été inculpé dans le cadre d'une enquête judiciaire sur la disparition d'une somme équivalant à 500 000 dollars US dans les crédits affectés à la présidence de la République. Élu le 10 mai 1998, Raul Cubas avait été contraint à la démission le 28 mars 1999, une semaine après l'assassinat du vice-président Luis María Argana, son rival politique. Les partisans du vice-président avaient alors rejeté la responsabilité de cet assassinat sur Raul Cubas et sur l'ex-général putschiste Lino Oviedo. Le président du Sénat, Luis Gonzalez Macchi, avait succédé à Raul Cubas à la tête de l'État. — d'après AFP

France | Clandestins dans le tunnel

UN GROUPE de 44 réfugiés du centre de la Croix-Rouge de Sangatte en France ont pour la première fois pénétré à l'intérieur du tunnel sous la Manche entre la France et la Grande-Bretagne, dans la nuit de mercredi à hier, avant d'être interpellés. Les clandestins ont longé les voies en amont d'une zone sécurisée, ont ouvert une brèche dans les clôtures et ont couru jusqu'au tunnel. Ils ont immédiatement été repérés par les systèmes de sécurité installés dans l'ouvrage. Par mesure de sécurité, le trafic a été interrompu pendant plusieurs heures. — d'après AFP

Nouvelle accusation de génocide contre Slobodan Milosevic

d'après AFP

LA HAYE — Le procureur du Tribunal pénal international (TPI), Carla Del Ponte, a annoncé hier qu'elle signerait le 1^{er} octobre deux nouvelles inculpations contre Slobodan Milosevic pour sa responsabilité dans les guerres avec la Bosnie et la Croatie, comprenant l'accusation de génocide.

Del Ponte a indiqué à la télévision américaine CNN qu'elle inculperait l'ancien président yougoslave de « génocide pour la Bosnie », mais que la question restait encore « ouverte pour la Croatie ». Ces deux nouvelles inculpations viendront s'ajouter à l'acte d'accusation qui pèse déjà, depuis mai 1999, sur l'ancien président yougoslave pour son rôle durant le conflit du Kosovo.

La nouvelle inculpation signée par le procureur sera communiquée aux juges le jour-même. Ceux-ci devront alors la confirmer, ce qui se fait en général dans un délai de quelques jours, puis elle deviendra officielle.

La porte-parole de Del Ponte, Florence Hartmann, a souligné que les nouveaux

éléments qui apparaissent, aussi bien concernant le Kosovo avec la découverte de nouveaux charniers que ceux qui touchent la Bosnie et la Croatie, allaient forcément « déplacer les délais » de la procédure et du futur procès Milosevic. Carla Del Ponte a estimé que le procès pourrait commencer « à l'automne 2002 ».

Un élargissement de l'inculpation de Milosevic pour englober sa responsabilité présumée dans les conflits bosniaques et serbes a été à maintes reprises évoqué dans le passé. Mais c'est la première fois que la date de la signature de cette inculpation par le procureur est communiquée. C'est également la première fois que le bureau du procureur confirme officiellement que l'inculpation de génocide, la plus grave retenue par le TPI, figurera dans les nouveaux actes d'accusation.

Les inculpations pour les conflits de Bosnie (1992-1995) et de Croatie (1991-1995), sur lesquelles les enquêteurs du TPI travaillent depuis des années, ont été beaucoup plus difficiles à boucler que celle sur le Kosovo. Milosevic a en effet très longtemps maintenu, vis-à-vis de l'extérieur et dans les documents officiels, une cloison étanche entre le gouvernement de Belgrade et les opérations militaires des Serbes de Bosnie et de Croatie.

Hier, Milosevic a récusé, une fois de

plus, en termes virulents, la légitimité du TPI. Lors d'une audience, en principe courante, destinée à faire le point de la procédure, il est apparu aussi combatif que lors de sa première comparution le 3 juillet, dénonçant une « violation massive » de ses droits.

Martelant chacune de ses phrases, compact et sans nuance, Milosevic a déclaré qu'il se trouvait dans une situation d'« isolement total » à la prison du TPI, à La Haye, où il est incarcéré depuis son transfert de Belgrade le 28 juin dernier.

Comme il l'avait fait lors de sa comparution initiale, Milosevic a de nouveau récusé le TPI, un « instrument politique » illégal et illégitime. « Je ne vois pas pourquoi je devrais me défendre d'accusations fausses en face d'un faux tribunal », a-t-il lancé. Visiblement lassé par ces diatribes, mais ne perdant pas son flegme, le juge britannique Richard May a tout de même fini par lui couper le micro, comme il l'avait fait lors de la première comparution.

Le juge May a décidé de désigner un avocat d'office puisque Milosevic a refusé d'en prendre un. Cet avocat, juridiquement baptisé « amicus curiae » (ami de la cour), aura la particularité de ne pas représenter Milosevic, de ne pas le défendre « positivement », mais d'éclairer la cour. La prochaine audience a été fixée au 29 octobre.



Photo AFP

En marche vers le « Timor Lorosae »

Les Est-Timorais ont voté en masse hier pour élire une Assemblée constituante, deux ans jour pour jour après le référendum sur l'indépendance. Le participation a atteint 93 %, selon les premières estimations de l'ONU, qui administre et assure la sécurité du territoire depuis 1999. L'Assemblée de 88 membres aura trois mois pour préparer la Constitution du futur État, qui ne compte que 730 000 habitants, puis se transformera en Parlement. Un scrutin présidentiel se tiendra en 2002 et pourrait coïncider avec la déclaration formelle de l'indépendance du nouvel État, le « Timor Lorosae ». Le favori sera l'ex-chef du Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor, Xanana Gusmao.

Macédoine : le processus de paix à l'étape des débats parlementaires

d'après AFP

SKOPJE — Maintenant que l'OTAN a rempli la première partie de son mandat en collectant le tiers des armes de la guérilla albanaise, le Parlement macédonien entame aujourd'hui un débat crucial mais incertain sur les réformes constitutionnelles destinées à stabiliser le pays.

En trois jours, les soldats de l'OTAN déployés en Macédoine ont annoncé avoir récupéré 1400 armes, déposées par les combattants de l'Armée de libération nationale (UCK) dans trois centres de ramassage ouverts tour à tour dans le nord puis l'ouest du pays.

Les résultats ont été jugés suffisants par le président, Boris Trajkovski, qui a estimé « les conditions remplies » pour le lancement, aujourd'hui comme prévu, des débats parlementaires devant conduire à une modification de la Constitution de 1991.

Les réformes prévues par l'accord politique signé le 13 août entre partis albanais et macédoniens revalorisent les droits de la minorité albanaise de Macédoine, avec en particulier un statut de langue officielle pour l'albanais dans certaines régions et une représentation élargie dans la police.

Bien que ne participant pas directement aux négociations, la guérilla avait accepté de rendre ses armes à l'OTAN, en échange de ces droits supplémentaires.

Le chef politique de la guérilla, Ali Ahmeti, a demandé hier à l'Union européenne et à l'OTAN de faire en sorte que l'accord politique soit approuvé par le Parlement. « Un accord a été signé et nous avons confiance. La garantie de cet accord, c'est l'Union européenne et l'OTAN », a-t-il déclaré dans son fief de Sipkovic.

Les partis albanais, le Parti démocratique des Albanais (DPA) et le Parti pour la démocratie et la prospérité (PDP), ont confirmé

qu'ils soutiendraient les modifications proposées mais les partis macédoniens entretiennent le doute. Le parti nationaliste VMRO-DPMNE, du premier ministre Ljubco Georgievski, première formation au Parlement avec 49 députés et la plus critique à l'endroit de l'opération de l'OTAN, ne devrait pas donner de consigne.

De source diplomatique, on soulignait qu'une cinquantaine de votes semblaient acquis, et qu'il resterait donc à persuader une trentaine de députés pour atteindre la majorité des deux tiers, 80 voix sur 120, nécessaire pour enclencher la procédure.

Celle-ci devrait se dérouler dans les semaines à venir en parallèle au désarmement de la guérilla, qui marque une pause depuis mercredi.

L'OTAN a annoncé hier à Bruxelles que sa mission en Macédoine prendra fin le 26 septembre et a souhaité un rôle accru pour l'Union européenne ou l'OSCE à l'issue de l'opération « Moisson essentielle ».

« Nous remplissons nos objectifs et nous partions, comme nous l'avons déjà dit, une fois que la mission sera accomplie, après 30 jours », a déclaré un responsable. Il a toutefois ajouté que « tout le monde se rend bien compte qu'à la fin de ces 30 jours, la communauté internationale devra rester impliquée ».

Responsables politiques du pays aussi bien qu'étrangers s'interrogent sur les suites du processus de paix une fois parties les troupes de l'OTAN. La ministre macédonienne des Affaires étrangères, Ilinka Mitreva, a demandé la poursuite du soutien international à Skopje. Un responsable du parti albanais PDP, Muhamed Halili, a dit hier que le mandat de l'OTAN devrait être transformé pour en faire une « force de stabilisation », appelée à rester en Macédoine jusqu'au deuxième semestre de 2002.

Nouvelle proposition
Région de Montréal

La parole est à vous les 10, 11 et 12 septembre

Avis d'audiences publiques sur la nouvelle proposition de délimitation des circonscriptions pour la région de Montréal

La Commission de la représentation électorale vous invite à exprimer votre opinion sur les changements qu'elle a proposés en juin dernier à la délimitation des circonscriptions touchant les territoires de l'Île-de-Montréal, de l'Île-Jésus et de Laurentides-Lanaudière.

La Commission tiendra des audiences publiques pour entendre les citoyens et organismes sur cette nouvelle proposition les 10, 11 et 12 septembre 2001 de 13 h à 17 h, avec reprise à 19 h.

Inscrivez-vous et faites valoir votre point de vue.

Holiday Inn Montréal-Midtown

420, rue Sherbrooke Ouest

Montréal

Téléphone : (514) 842-6111 Télécopieur : (514) 842-9381

Pour vous inscrire ou pour obtenir une copie de la nouvelle proposition pour la région de Montréal, composez le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846) ou consultez notre site Web à l'adresse : www.dgeq.qc.ca

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.



Commission de la représentation électorale du Québec

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Editorialiste en chef

Le parti de l'infusion



ANDRÉ PRATTE
 apratte@lapresse.ca

Outre la qualité de son organisation, le congrès de fondation du parti de Gérard Tremblay, tenu dimanche dernier, a révélé avec éclat la vraie nature de l'Union des citoyens et des citoyennes de l'île de Montréal : l'UCIM est résolument pro-fusions.

Plus précisément, l'Union est le parti de l'infusion. C'est-à-dire celui par lequel ceux qui combattaient furieusement les fusions s'imprègnent doucement de la culture de la nouvelle ville. On peut même prédire avec certitude qu'ils en deviendront, une fois élus, de zélés propagandistes.

Ils étaient tous là, dimanche, alignés derrière M. Tremblay : Peter Yeomans, maire de Dorval, George Bossé, de Verdun, Robert Libman, de Côte-St-Luc, Bill McMurchie, de Pointe-Claire, Anthony Housefather, ex-président d'Alliance-Québec... Il y a moins d'un an, M. Libman décrivait la ville fusionnée comme « un monstre bureaucratique inaccessible ». Dimanche, il exprimait la conviction que la décentralisation promise par M. Tremblay — rien de plus que ce qui est prévu dans la loi, rien de plus que ce que promet Pierre Bourque — pourrait permettre aux citoyens des villes de banlieue de conserver leurs acquis communautaires.

Quelques minutes plus tard, Gérard Tremblay a parlé avec émotion du 4 novembre comme d'un « rendez-vous des Montréalais avec l'histoire ». Les Montréalais vou-

lant dire, on l'a compris, toutes les personnes qui vivent sur l'île de Montréal. « Montréal, a dit M. Tremblay, prendra sa place parmi les grandes métropoles du monde. Nous serions fiers de ce nouveau Montréal. Ce sera notre ville ! » Et, alignés derrière leur chef, les maires anti-fusions applaudissaient avec enthousiasme !

Certains — notamment l'irréductible maire de Westmount, Peter Trent — dénoncent ce changement de cap. Il est vrai qu'il est toujours déconcertant de voir des politiciens mettre aux poubelles ce qu'ils prétendaient être des convictions profondes. Dans ce cas-ci, pourtant, les maires de banlieue ont fait preuve de réalisme. Et ce réalisme servira le Montréal nouveau, parce qu'il lui donnera des assises politiques solides partout sur l'île.

La participation de nombreux adversaires des fusions à la construction de la « mégaville » affaiblit considérablement le mouvement anti-fusions. Ce mouvement serait déjà mort, si ce n'était de la possibilité (lointaine) d'une victoire devant les tribunaux. Et surtout, de la promesse de défusion faite par le chef libéral Jean Charest.

À cause de cet engagement irréflecté, les premiers pas du Montréal du XXI^e siècle seront encombrés par l'incertitude. Ce que M. Charest y aura gagné en votes, Montréal l'aura perdu en cohésion et en dynamisme.

Heureusement, comme on trouve beaucoup de libéraux dans l'entourage de M. Tremblay, on peut supposer qu'eux aussi commencent à se laisser enivrer par les parfums de la nouvelle ville (et du pouvoir). Tant mieux si c'est le cas. Ils parviendront peut-être à calmer les envies défusionnistes de leur parti.

Un secrétariat d'État à la Fourniture scolaire ?



MARIO ROY
 mroy@lapresse.ca

La semaine qui s'achève vous a coûté cher ? La facture qu'il a fallu régler pour envoyer les marmots à l'école avec tout le nécessaire serait suffisamment longue pour couvrir la distance entre votre domicile et le point d'arrêt de l'autobus jaune ?

De fait, des chiffres récents indiquent que les parents québécois sont ceux qui dépensent le plus pour inscrire, habiller et équiper leurs enfants lors de la rentrée : tout près de 1300 dollars par famille, 200 de plus que la moyenne canadienne.

Aux yeux de plusieurs, ce fardeau est à ce point écrasant — en particulier, évidemment, pour les familles à faible revenu — qu'il écorcherait le droit à la gratuité de l'instruction publique. Aux grands maux, les grands remèdes : on a suggéré de lourdes mesures pour remédier à cette situation. Comme une exemption de taxes ponctuelle et ciblée dont bénéficieraient les parents au moment de la rentrée. Ou, carrément, un nouveau programme d'allocation aux familles.

Il faut résister à cette tentation. Créer une sorte de... secrétariat d'État à la Fourniture scolaire — avec grilles de subventions, bureaux régionaux, tables de concertation, armada de fonctionnaires, formulaires bleus et roses, police de la rentrée et tribunal d'appel — est certainement la dernière chose à faire.

Une panoplie de solutions légères pourrait se révéler plus efficace.

D'abord, une grande partie des dépenses encourues va aux vêtements — que les jeunes préfèrent chers, griffés et à la mode... Or, les écoles, notamment publiques, qui ont promu le port obligatoire de l'uniforme ont largement résolu ce problème. En particulier si les normes sont suffisamment souples pour permettre aux enfants une marge d'excentricité et, aux parents, l'achat dans les grandes surfaces.

Quant aux cahiers, crayons et autres cartables, le simple fait pour les écoles de divulguer à l'avance leurs exigences en matière de fournitures scolaires éviterait déjà la ruée de la fin août et les achats faits sous le coup de la panique. Au niveau de chaque institution, on pourrait aussi se montrer plus attentif (et prévoir une petite caisse en conséquence) au sort des parents en réelle difficulté financière. Enfin, ressusciter les « procures » d'écoles, éventuellement administrées par de petites coopératives étudiantes, pourrait être efficace — et, en prime, formateur.

Le problème des cahiers d'exercice, souvent sophistiqués et dispendieux, est particulier. Il faudrait, au cas par cas, étudier leur utilité réelle... en se souvenant bien que le secteur du livre scolaire constitue une énorme et influente industrie, la plus rentable en termes de revenus bruts (65 millions) et de profitabilité (près de 8 %) du monde de l'édition !

Bref, « remplacer un carreau cassé, lorsque ça devient administratif, c'est extrêmement coûteux », disait Jacques-Yvan Morin lorsqu'il était ministre de l'Éducation.

Ici, il y a justement moyen de procéder de façon légère pour réparer la fêlure dans le principe de la gratuité scolaire.

Un test québécois

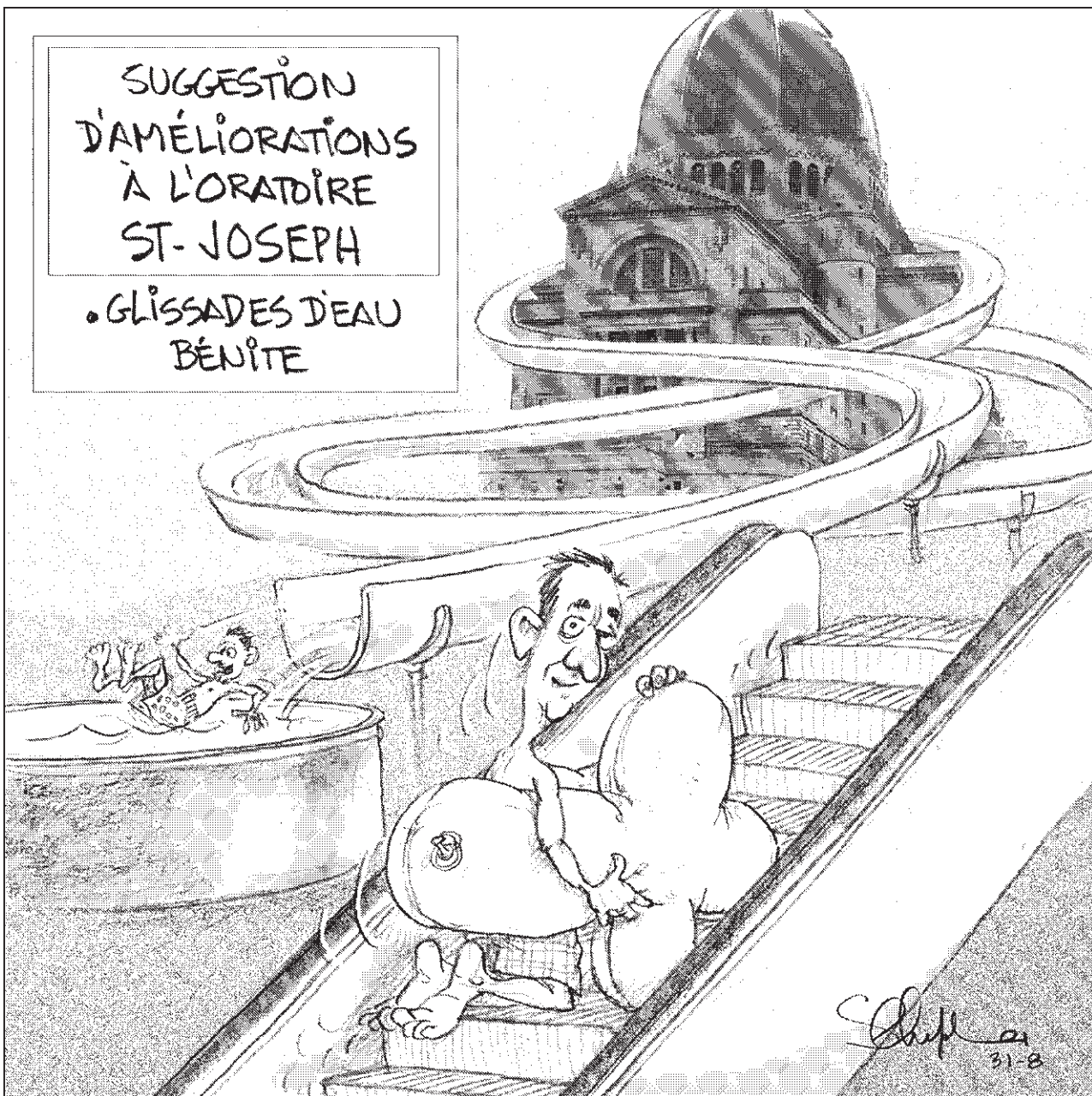
Selon toute probabilité, le Parti québécois sortira perdant des quatre élections complémentaires du premier octobre prochain. Au mieux, il conservera ces quatre châteaux-forts, avec une majorité réduite. Les médias annonceront alors que les libéraux ont progressé dans quatre bastions péquistes. Si d'aventure le PQ échappait une de ces circonscriptions, on n'insistera évidemment pas sur sa victoire dans les trois autres comtés. Il serait seulement normal que le parti de Jean Charest améliore son score dans ces circonscriptions. S'il ne parvient pas à

le faire, alors que le gouvernement s'use dans un deuxième mandat, avec un chef et une option peu populaires, le PLQ devra se poser de sérieuses questions.

Quel que soit le résultat, les partis devront y voir un message d'envergure provinciale. Certes, dans des élections complémentaires, les enjeux et les candidats locaux prennent plus de place que lors d'élections générales. Mais les questions nationales — la santé, les impôts, l'éducation, la souveraineté — restent dominantes dans l'esprit de la plupart des électeurs.

A. P.

SUGGESTION
 D'AMÉLIORATIONS
 À L'ORATOIRE
 ST-JOSEPH
 • GLISSADES D'EAU
 BÉNITE



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Beaucoup de médecins

UN MÉDECIN pour 467 Québécois, c'est beaucoup. Pourquoi tant de goulots d'étranglement dans le système ?

Deux raisons, à mon humble avis. La première : le statut du médecin, entrepreneur privé dans un système socialisé. Il choisit lui-même son lieu de pratique et le nombre de jours de travail qu'il va faire dans l'année. Son plan de vie, comme l'écrit André Pratte, passe avant son plan de carrière. La seconde raison : la rémunération à l'acte. N'importe quel spécialiste vous le dira : les médecins de première consultation, généraliste et urgentologue, réfèrent de façon systématique avec comme conséquence que les actes médicaux rémunérés sont faits en double, parfois en triple. J'ai vu un patient de l'urgence récemment référé à un ophtalmologiste pour un simple orgelet. Le prétexte : la peur des poursuites judiciaires à l'américaine en cas d'erreur de diagnostic. Pas surprenant que certains généralistes passent jusqu'à 80 patients dans une bonne grosse journée.

CLAUDE ROMPRÉ
 Shawinigan

« Je me méfie »

M. François Legault, ministre de l'Éducation,

JE RÉAGIS À vos propos de mardi dernier où vous demandiez la collaboration de tous en cette deuxième rentrée scolaire sous le signe de la réforme.

Je suis désolée de vous annoncer que je ne figure pas parmi celles et ceux que vous qualifiez d'enthousiastes. Je l'étais l'an der-

nier à pareille date mais aujourd'hui je me méfie de vos propos.

Je ne remets aucunement en question la réforme qui somme toute a du bon. De plus, je n'ai jamais été inquiète comme vous osez le prétendre. Ce qui me rend méfiante, c'est que de toutes vos sorties publiques, aucune n'effleure l'essentiel : la mise en place de cette réforme. L'arrivée tardive de la nouvelle version du programme (la veille de la rentrée), le retour au bulletin uniforme et le manque d'outils pour compiler mes observations me laissent croire que vous n'accordez pas beaucoup d'attention à VOS enseignants, monsieur le ministre.

Alors quand on me demande de collaborer, excusez-moi, mais je n'ai plus le goût. Collaborez à quoi ? Je me le demande... À quelque chose qui vous semblera inadéquat en juin prochain ? J'ai déjà collaboré à façonner un bulletin qui devrait prendre le chemin des bacs verts. Je ne suis plus dupe de vos beaux discours. J'ai peine à croire qu'aucun de mes collègues enseignants ne vous posent les vraies questions lorsque vous les visitez dans leur école. J'ai bien hâte que vous veniez à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, Monsieur Legault.

CAROLINE PETRUCCI
 enseignante,
 école Notre-Dame-de-l'Assomption

Devoir moral

J'ABONDE DANS le sens de Gilles Proulx (*La Presse*, 29 août) lorsqu'il déplore la qualité du français à la radio. Les jeunes et leurs parents passent de nombreuses heures à écouter la radio et la télévision. Je trouve moi aussi ahurissant que le CRTC quantifie le contenu francophone

mais ne régit aucunement la qualité de la langue. Les artisans des médias ont autant, sinon plus que les enseignants, le devoir moral de s'exprimer dans une langue impeccable compte tenu de leurs cotes d'écoute qui dépassent largement l'impact du discours du meilleur professeur qui soit.

MARIE-CLAUDE BRETON
 Montréal

Krieghoff est en ville !

SI VOUS NE deviez voir qu'une seule exposition dans votre vie, ce devrait être celle de Cornelius Krieghoff au musée McCord. Une rarissime opportunité nous est donnée. Plus de 120 toiles époustouflantes sur le Canada au XIX^e siècle. Paysages en héritage. Quel style, quelle renversante précision dans les micro-détails ! Un ravissement, l'extase à la puissance 10. Ses œuvres reproduites dans les livres ou sur les cartes de souhait ne sont qu'un pâle reflet de ce qu'offre la vue des tableaux magnifiques exposés au 690 Sherbrooke Ouest, à Montréal.

Les expositions sur Picasso, Monet, etc. bénéficient toujours d'un gros battage médiatique et publicitaire. Tel n'est malheureusement pas le cas pour Krieghoff, probablement le plus illustre de nos peintres canadiens d'adoption.

L'exposition dure jusqu'au 8 octobre. Le prix d'entrée est 10 \$. Gratuit le samedi de 10h à midi. Dire à quel point cette exposition est incontournable, Bourque et Tremblay ont convenu d'une trêve d'une journée pour aller la voir ensemble... C'est tout dire !

MICHEL BÉDARD
 Montréal



Un geste antisportif ?

Les fesses, prise 2

UN ATHLÈTE québécois se fait enlever sa médaille pour avoir montré ses fesses après la course où il s'était classé troisième. Plusieurs Québécois ont crié à l'injustice. Comment peut-on s'opposer à l'expression personnelle ! J'ai même entendu le qualificatif « acte créateur »... J'accorde qu'on a l'air demeuré lorsqu'on prend position contre cette fuite en avant qu'est la vulgarité facile. Celle qui nous amène à nous croire plus vrais lorsque nous parlons mal (l'évocation sacrilège se trouvant plutôt bien considérée dans certains milieux). Celle qui estime authentique une spontanéité primaire. Celle qui nous a perdu une réforme pédagogique où la créativité devient rapidement stérile parce qu'on fuit symétrique-

ment une réflexion, une analyse ennemies du spontanéisme. Vulgarité, immaturité. Voilà autant de facettes d'un défaut québécois qui exclut la dignité. Les Jeux olympiques ou autres ne visent pas à ramasser les étres les plus rapides ou ceux qui soulèvent les poids les plus lourds — un jaguar ou un éléphant auraient fait l'affaire. Ces jeux proclament en même temps des vertus humaines : le courage, la détermination, bien évidemment, mais aussi la dignité. L'infantilisme trop répandu chez nous ne semble pas nous permettre de saisir la nécessité, l'importance et l'élégance de la dignité. Une médaille se mérite dans cet esprit.

MICHEL FRANKLAND
 Montréal

ÉTATS-UNIS

Des poissons pour combattre le virus du Nil occidental

ELLIOTT MINOR
Associated Press

ALAPAHA, Géorgie — Il y a plusieurs années, Ken Holyoak s'est lancé dans l'exploitation de petits poissons se nourrissant des larves de moustiques. À l'époque son but était de se débarrasser des moustiques piqueurs, pas de s'attaquer aux moustiques porteurs de maladies.

Mais depuis l'apparition du virus du Nil occidental, propagé par ces insectes sur la côte Est des États-Unis, cet éleveur de poissons du sud de l'État de Géorgie a grand peine à remplir les commandes qui lui parviennent.

Selon M. Holyoak, son entreprise a déjà expédié quelque 5,5 millions de poissons mangeurs de larves de moustiques depuis l'apparition du virus du Nil occidental à New York, il y a deux ans, et il s'attend à produire plusieurs autres millions de poissons cette année.

Les poissons de M. Holyoak, qui ne font pas plus de cinq centimè-

tres de long environ à l'âge adulte, sont vendus quatre cents l'unité.

« Les gens les mettent dans des trous d'eau, dans des bassins. Beaucoup de gens détestent être piqués par les moustiques, qu'ils soient porteurs ou non de maladies », explique M. Holyoak.

Les moustiques porteur du virus du Nil occidental peuvent transmettre la maladie à des oiseaux, aux humains ou tout autre animal par leurs morsures. Des carcasses d'oiseaux infectés ont déjà été retrouvées cette année notamment en Floride, en Géorgie, en Virginie, en Indiana et au Michigan, ainsi qu'au Canada.

Le virus du Nil occidental a tué neuf personnes dans les États de New York et du New Jersey depuis son apparition sur le continent nord-américain en 1999. Au moins quatre autres personnes ont souffert des symptômes du virus en Floride. Dans les pires cas, très rares, le virus peut provoquer une inflammation mortelle du cerveau.

Les moustiques se reproduisent en pondant leurs oeufs dans l'eau.

Ces oeufs se développent et deviennent éventuellement des larves avant de se transformer en moustiques adultes. C'est pendant cette phase de leur développement qu'ils peuvent être dévorés par les poissons. Il n'y a que les femelles moustiques qui sucent le sang, pour nourrir leurs embryons. Les mâles, eux, se nourrissent de nectar.

Les poissons mangeurs de moustiques, appelés gambusia, sont couramment utilisés pour contrôler les insectes. Mais certains défenseurs de la faune estiment que les petits poissons sont trop agressifs et peuvent rapidement prendre la place des poissons indigènes.

« Les gambusia ne font pas que manger des moustiques, affirme Gary Burtle, de l'Université de la Géorgie. Ils dévorent aussi d'autres poissons ainsi que leurs oeufs et les insectes dont ils se nourrissent. »

D'autant plus que les moustiques sont toujours là malgré la présence des poissons depuis de nombreuses années, ajoute-t-il.

Tout Chicago lit le même roman

LOUISE DALY
Agence France-Presse

CHICAGO — Chicago tente de redonner à ses habitants le goût de la lecture en les incitant à se plonger collectivement dans un même roman et à partager leurs réactions avec leurs concitoyens.

L'opération « Un livre, un Chicago » a démarré samedi dernier et doit se prolonger jusqu'à la mi-octobre. Son objectif : amener le plus de monde possible à délaisser la télévision ou les jeux électroniques pour lire *To Kill a Mockingbird*, de Harper Lee, un roman américain incontournable sur le racisme et les préjugés rongant un petit village de l'Alabama dans les années trente. Nous espérons ainsi « amener les gens à s'enthousiasmer pour la lecture, à se souvenir que lire, c'est cool », explique Maira Liriano, responsable des bibliothèques publiques de Chicago, qui organise l'événement.

En quelques jours, le projet semble avoir décollé. Les bibliothèques

ont déjà prêté quelque 1000 exemplaires du livre, dont beaucoup avaient été réservés à l'avance.

Les librairies de cette ville comptant quelque trois millions d'habitants (dont 37 % de Noirs) ont aussi spécialement commandé des centaines d'exemplaires supplémentaires du roman.

« Cela serait drôle de voir des gens dans le métro, qui d'ordinaire ne se parlent pas, discuter du roman », explique John Spizzirri, écrivain qui le relit pour la troisième fois et l'a déjà promis à un ami.

Joël Monarch, avocat, espère pour sa part convaincre son fils de 10 ans de sacrifier quelques heures de basket-ball ou de jeux électroniques pour le roman.

Pour amener les habitants à discuter, la ville a invité une des grandes spécialistes de cette oeuvre (l'auteur, âgée de 75 ans, ayant décliné l'invitation), organise des réunions, et a mis en place des forums de discussion sur Internet.